



# **Transferts d'argent et mesures AGR**

**Rapport provisoire à l'attention de la Banque mondiale**

Laurence Touré, Fabrice Escot

Avril 2022

**Introduction**

**Méthodologie**

**Enseignements clés**

## **Section 1 : présentation du contexte**

Profil des ménages de notre échantillon

Opinions et pratiques concernant les activités économiques générées

Pratiques concernant la mobilisation des ressources générées au bénéfice du ménage, selon le sexe, particulièrement la contribution des femmes et les facteurs de son évolution

Opinions concernant l'innovation genre ; arguments et justifications

## **Section 2 : formulation et mise en œuvre du dispositif TM avec deux innovations phares, la téléphonie mobile et la dimension genre**

Mise en œuvre de la stratégie de communication du programme et ses résultats et niveau de connaissance du programme selon les cibles

Conditions d'opérationnalisation et d'accès au premier transfert

## Section 3 : utilisation des TM dans une perspective genre

**Limites**

**La décision sur l'utilisation du premier TM**

**Qui dispose effectivement et de quelle part des TM : répartition hommes/femmes ? Redistribution ?**

**Quel usage des fonds entre consommation alimentaire, consommation ménage autres, investissement productif ?**

## Section 4 : conclusions générales

## Section 5 : recommandations

# Introduction

Depuis 2012, en commençant par les zones rurales, le gouvernement du Mali a développé un système de protection sociale avec le soutien de la Banque mondiale, donnant des effets positifs sur la protection des pauvres et le renforcement de leur résilience. Le projet PDAZAM approuvé en 2018 vise à inclure davantage les petits exploitants agricoles extrêmement pauvres ciblés par le programme de transferts monétaires dans les chaînes de valeur et à apporter des services de développement agricole appropriés à cette population.

Le gouvernement du Mali a introduit quelques innovations dans le nouveau programme expérimenté dans la région de Koulikoro (Dons de téléphones portables et puces et transfert par téléphonie mobile, labellisation des TM concernant leur utilisation auprès d'un pourcentage de bénéficiaires, hommes ou femmes (messages conseils par sms) et en particulier a étendu certaines parties de son programme de protection sociale aux femmes bénéficiaires (Sélection des femmes comme bénéficiaires des TMD dans 40% des ménages retenus et comme bénéficiaires de TMP (productifs). Le programme de TM part du principe que les femmes utilisent plus leurs ressources dans les besoins du ménage. Il justifie ainsi le choix de femmes non chefs de ménages comme bénéficiaires des TM pour améliorer la consommation des ménages.

Des questions subsistent :

- Sur la mise en œuvre concrète des innovations d'ordre plus technique( téléphonie mobile) et ses conséquences,
- quant à la manière dont le fait de fournir à la fois de l'argent et des subventions des mesures AGRS à une femme dans le ménage fonctionnerait dans la stricte hiérarchie patriarcale qui régit les interactions sociales et la prise de décision au sein du ménage au Mali.

## L'étude se donne comme objectifs de documenter :



La **perception et l'acceptation** des **deux innovations** que sont le recours à la téléphonie mobile et à la dimension genre



La manière dont le **dispositif a été formulé et mise en œuvre** par les différents acteurs pour le premier transfert



La **prise de décision et le mode d'utilisation du premier TM** au sein des ménages en fonction du profil du bénéficiaire

Février et mars 2022



## Equipe de recherche

Laurence Touré  
Fabrice Escot  
Seydou Diabaté  
Yacouba Diarra  
Hadizatou Traoré  
Bintou Traoré

### Entretiens individuels approfondis

14 hommes bénéficiaires nominaux  
14 conjointes de ces hommes bénéficiaires  
12 femmes bénéficiaires nominales  
12 conjoints de ces femmes bénéficiaires

### Informateurs-clés

2 agents de liaison et de suivi (Kati et Kolokani)  
1 agent du service social local de Kolokani  
1 cadre du programme Jigi/PDAZAM  
1 coordinateur de Jigisèmèjiri  
1 responsable national de Sama Money  
1 responsable santé /protection sociale, BM Bamako

### Focus groupes

3 groupes hommes de ménages non bénéficiaires  
3 groupes femmes de ménages non bénéficiaires (*les ménages figurant sur la liste villageoise mais exclus suite au classement PMT*)  
6 comités villageois  
3 comités communaux



**52**  
entretiens  
individuels



**7**  
informateurs  
clés



**15** groupes

# Présentation des zones d'étude

**Région de Koulikoro, deux cercles,  
Kati et Kolokani**

**Trois communes,  
deux villages par commune :  
le chef lieu et un village enclavé**

## **Commune de Guihoyo**

Villages de Fondombougou (25 ménages  
bénéficiaires) et de Gouméné (31)  
– et partiellement de Guihoyo (16)

## **Commune de Massantola**

Villages de Massantola (26 ménages  
bénéficiaires) et de Ngoloblemougou (25)

## **Commune de Bancoumana**

Villages de Bancoumana (124 ménages  
bénéficiaires) et de Kènièroba (26)





# Déroulement de l'étude et résultats

- **Les phases de terrain ont bénéficié de l'appui constant et précieux des comités communaux et villageois.**
- **La phase terrain s'est déroulée comme prévu avec deux ajustements géographiques :**
  - Changement de village dans la commune de Bancoumana, le village enclavé prévu n'ayant encore enregistré aucune femme bénéficiaire effective à la date de l'étude
  - Changement de village dans la commune de Guihoyo. Les listes de bénéficiaires du chef lieu de commune n'étaient pas à jour, ce qui rendaient complexe l'identification de femmes bénéficiaires. Ce village a été remplacé par Fondombougou, distant de 5 km
- **Limites de l'étude :**
  - Un seul TM effectif à la date de l'étude
  - **Une sur-représentation masculine inévitable**

Notre démarche a prévu une répartition équilibrée des entretiens en fonction du genre; entretiens individuels avec bénéficiaires et conjoints, entretiens collectifs avec groupes de non bénéficiaires, homme ou femmes. En revanche, les comités sont composés presque exclusivement d'hommes. Les opinions exprimées et les pratiques de ces comités renvoient donc par conséquent à la sphère masculine.

- **Cohérence des données**

L'exploitation des données, le croisement des questions d'opinions et des pratiques, le croisement des réponses des deux conjoints, montre à la fois une grande cohérence dans les idées exprimées, et des similitudes fortes entre les trois communes.



**Le premier transfert a largement été accaparé par les hommes, mais l'innovation genre du programme offre malgré tout de nombreux avantages aux femmes**

---



**Le contexte se révèle plutôt favorable aux innovations proposées avec un risque de récupération à contrôler par le montage du projet**

---



**La stratégie de communication et le niveau d'information général qui en découle sont insuffisants et pénalisent notamment la dimension genre du programme**

---



**L'expérience montre que utilisation des services de mobile money ne constitue pas un frein en soi, mais les dysfonctionnements liés au montage risquent de pénaliser l'accès réel des femmes aux fonds lors des transferts réussis**

---

## Le rapport s'articule en trois parties correspondant aux différents objectifs de l'étude :



Le contexte dans lequel prend place ce programme et la perception et l'acceptation des deux innovations que sont la dimension genre et le recours au mobile money



La mise en œuvre des deux principales activités du programme, la communication et la mise à disposition du premier transfert monétaire



La prise de décision et le mode d'utilisation de ce premier transfert au sein des ménages, en fonction du profil du bénéficiaire

En conclusion, nous présenterons **les principaux constats qui se dégagent concernant l'utilisation des TM selon la dimension genre**, et surtout **les éléments d'explications de ce bilan, tant dans le contexte que dans la mise en œuvre du programme.**

## Section 1 : Présentation du contexte

Cette partie présente certains éléments du contexte dans lequel a pris place cette intervention de TM et ses innovations. L'objectif ici est de mesurer dans quelle mesure le contexte est favorable voire propice aux innovations proposées dans ce programme TM

- 1 Profil des ménages de notre échantillon

---
- 2 Opinions et pratiques concernant les activités économiques générées

---
- 3 Pratiques concernant la mobilisation des ressources générées au bénéfice du ménage, selon le sexe, particulièrement la contribution des femmes et les facteurs de son évolution

---
- 4 Opinions concernant l'innovation genre ; arguments et justifications

---

# 1 | Profil de l'échantillon des ménages bénéficiaires : Niveau de scolarisation

Au sein des ménages bénéficiaires, hommes comme femmes sont majoritairement analphabètes

Le niveau de scolarisation est très bas, notamment chez les femmes, ce qui est cohérent avec une cible rurale, pauvre, de cette génération.

	Bancoumana	Guihoyo	Massantola	Total
<b>Hommes non scolarisés</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>65%</b>
Hommes 1 <sup>er</sup> cycle/alpha	1	1	3	20%
Hommes 2 <sup>nd</sup> cycle et plus	3	1	0	15%
<b>Femmes non scolarisées</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>85%</b>
Femmes 1 <sup>er</sup> cycle/alpha	1	0	0	4%
Femmes 2 <sup>nd</sup> cycle et plus	1	1	1	11%

# 1 | Profil de l'échantillon des ménages bénéficiaires : Composition, taille et organisation agricole

La majorité de ces 26 ménages fonctionnent au sein d'UP comportant des champs communs et des champs ménages – mais presque un tiers des UP multi-ménages n'ont pas de champs ménage

**Toutes les femmes cultivent un champ individuel (sauf nouvelle mariée, femme trop âgée...)**

Ces ménages sont peu polygames : une seule épouse pour la majorité, sinon deux – mais parfois avec des enfants d'épouses décédées.

*\* Pour les entretiens nous avons privilégié des interlocuteurs d'âge moyen, donc des épouses relativement encore jeunes pour la plupart. Ceci explique sans doute que la taille de leurs ménages soient légèrement supérieure à la moyenne nationale.*

	Bancoumana	Guihoyo	Massantola
Ménages indépendants	3/8	2/10	4/8
Ménages dans UP (total)	2,3	3,8	2,3
Existence de champs communs (UP multi-ménages)	4/5	8/8	4/4
Existence de champs ménage (UP multi-ménages)	4/5	5/8	3/4
Existence de champs pour les femmes	7/8	9/10	7/8
Age moyen des chefs de ménage	51 ans	47 ans	52 ans
Age moyen des épouses	39 ans	35 ans	39 ans
Nombre d'épouses par ménage	1.4	1.2	1.1
Nombre d'enfants du ménage	6.4	5.6	6.8
Dont : nombre d'enfants de l'épouse interviewée	4.8	4.7	4.5
Taille approximative du ménage *	9	8	9

Note : dans nos trois communes d'étude, et d'après les listes disponibles, l'âge moyen de l'ensemble des bénéficiaires nominaux varie, selon les villages, de 48 à 63 ans pour les hommes, de 35 à 49 ans pour les femmes.

**Dans les zones d'enquête, l'usage du téléphone est devenu quasiment universel**

## **Chacun y a accès et l'outil téléphone est souvent bien maîtrisé**

- Hommes comme femmes ont au besoin été initiés par un membre de leur famille, souvent de la jeune génération, et la majorité connaît la qualité des réseaux, les opérateurs, et est autonome dans les usages, pour des appels vocaux essentiellement,
  - ✓ Seulement une femme (et à noter, parmi les plus âgées de l'échantillon) déclare ne pas se servir du téléphone.
- Presque tous les chefs de ménage (23/26) et la moitié des femmes possédaient un téléphone personnel préalablement au programme,
  - ✓ Souvent peu sophistiqués, et/ou d'occasion, mais suffisants pour des appels et des réceptions de SMS,
  - ✓ Les taux d'équipement sont légèrement supérieurs dans les chefs-lieux de commune,
  - ✓ Une minorité utilise deux puces, Orange et Malitel, ce qui suppose de gérer les réseaux, les numéros d'appel et les crédits téléphoniques, et donc un certain niveau de sophistication dans l'usage de la téléphonie.
- Ceux et celles qui ne possèdent pas de téléphone personnel ont tous accès à celui de leur mari/fils/fille, pour passer ou recevoir des appels.

*« J'avais déjà un téléphone avec une puce Orange. Je peux passer mes appels seule, sans demander d'aide à personne, car maintenant, je sais trouver les numéros dans le téléphone. »  
Femme bénéficiaire*

# 1 | Profil de l'échantillon des ménages bénéficiaires : Culture de du mobile money

## Le mobile money s'intègre dans l'économie des ménages ruraux

### Un service désormais largement connu et valorisé :

- **PERTINENT**, l'économie de certains ménages repose sur l'aide extérieure (entre parents ou « jigi », de la ville au village, des migrants saisonniers), et les recevoir sous forme de transferts se banalise,
- **SIMPLE**, au besoin chacun peut se faire aider par des proches,
- **SÉCURISÉ**, évite le transport de liquidités sur les routes, retrait directement au village,
- **ACCESSIBLE**, Orange Money est présent dans tous les villages,
- **HUMAIN, SANS FORMALITÉS**, des agents du village, connus, de confiance, qui « aident » leurs clients (inscrire les codes, vérifier...).

*« J'ai l'habitude de recevoir de l'argent de mes frères qui sont partis à l'orpaillage, mon mari m'a montré comment mettre mon code, l'agent Orange Money fait le reste. »* Femme bénéficiaire, Ngoloblemougou

*« J'utilisais Orange Money quand je partais à l'aventure, je mettais de l'argent et je retirais avec des agents Orange Money. Au début, je ne savais pas qu'on pouvait faire des achats et des paiements avec, je l'ai su ensuite. »* Conjoint de femme bénéficiaire, Fondombougou

- 
- 17 hommes et 5 femmes de notre échantillon avaient un compte Orange Money préalablement au programme,
  - La majorité l'utilise exclusivement pour effectuer des retraits,
  - Quelques personnes en ont un usage plus étendu :
    - ✓ comme un compte pour effectuer des dépôts, gérer leur trésorerie, envoyer eux-mêmes des transferts,
    - ✓ et (mineur) pour les services de paiement – achat de crédit téléphonique en premier lieu.

# 1 | Profil de l'échantillon des ménages bénéficiaires :

## Membres des ménages/UP des interviewés ayant bénéficié d'autres programmes de TM

**60% des ménages de l'échantillon ont déjà bénéficié d'un TM**

A **Bancoumana**, ce programme de TM constitue un **appui inédit**, le seul autre programme de TM mis en œuvre est celui dit « Covid », uniquement destiné aux chef.fe.s de ménage : quatre hommes/huit en ont bénéficié à titre nominal.

Les deux communes de **Guihoyo et Massantola** ont déjà bénéficié de plusieurs programmes de TMD et TMP au cours des dernières années.

### Parmi les 26 ménages/UP étudiés :

Dans 60% d'entre eux, des personnes ont déjà bénéficié d'un autre programme de TM

Dans 15%, des personnes ont bénéficié d'un programme AGR.



- Les TMD ont été très largement alloués aux hommes (14/17),
- Les TM AGR ont été en revanche très largement alloués aux femmes (8/10)

% des ménages/UP des interviewés ayant bénéficié d'autres programmes de TM

Bénéficié d'un autre TM	
Hommes bénéficiaires	27%
UP où autre(s) homme(s)	27%
Femme bénéficiaire	4%
UP où autre(s) femme(s)	7%
Bénéficié d'un TM AGR	
Hommes bénéficiaires	4%
UP où autre(s) homme(s)	0%
Femme bénéficiaire	4%
UP où autre(s) femme(s)	15%

## 2 | L'organisation coutumière des ménages est basée sur des rôles sociaux fortement genrés, Elle inclut un principe de subordination entre époux bien intégré et un devoir d'entraide.

### L'économie domestique rurale s'organise selon certains principes coutumiers

#### Le rôle de provider du chef de ménage

- Un devoir de protection et prise en charge de femmes et enfants, notamment alimentaire.
- Une responsabilité qui légitime son autorité sur les membres du ménage

#### La soumission des épouses à leur mari

- Elles ont un devoir d'obéissance, par respect du mariage, qui suppose de rendre compte de ses activités, de ses déplacements, de ses dépenses.
- Elle est renforcé par l'idée que la femme n'est pas « chez elle », et reste ainsi « aux bons soins » de son mari → redevable en permanence.

#### Un devoir d'entraide mutuel entre époux

- L'objectif commun est clairement le ménage comme unité de production et de consommation.
- Les femmes interviennent en appui au mari, pour le seconder, en complémentarité
- Mais, également et de plus en plus, elles suppléent aux défaillances des maris, et prennent le relai lorsqu'ils ne peuvent plus faire face, pour leur éviter l'humiliation.

*« C'est moi qui décide dans mon ménage, c'est seulement pour l'entente dans le ménage que je peux consulter mes épouses et les enfants. »* Chef d'UP, conjoint de femme bénéficiaire

*« Les femmes sont la 'soutoura' de l'homme', le 'paravent de la honte. »* Groupe hommes non bénéficiaires  
*« Les femmes doivent avoir pitié de leur mari. »* Homme bénéficiaire

**Cette organisation est toujours fortement appropriée, par les deux sexes, les femmes revendiquant volontiers leur soumission et subordination, « par respect du mariage »**

## 2 | L'organisation socioéconomique repose sur une forte implication masculine dans la production agricole, essentiellement céréalière

- La notion même d'UP est liée à la production (champs communs, ménages et individuels), le stockage (grenier) et la consommation (« marmite ») des céréales.
- Les activités des hommes incluent nécessairement la participation aux champs collectifs des UP le cas échéant, et la gestion des champs du ménage. La production est essentiellement céréalière : maïs, mil/sorgho, plus rarement riz.
- Certains époux déclarent consacrer du temps dans le champ de leur épouse, ce qui n'est pas systématique et pas toujours confirmé par l'épouse.
- Presque tous les chefs de ménages ont d'autres sources de revenus.
  - Parcelles de maraichage pour la culture de l'oignon (Bancoumana)
  - Elevage
  - Emplois plus ou moins précaires incluant les travaux de labeur (creuser des puits, collecter et vendre du bois, charbonnage).
  - Mais peu ont accès à des activités réellement lucratives, qui requièrent un capital de départ.
- Les hommes sont « *orgueilleux* » et refusent de mener dans leur village certaines activités, jugées soit dégradantes soit peu rentables, pour compenser le déficit céréaliier.
  - Certains, les plus jeunes, adoptent plus volontiers un exode saisonnier.
- Les chefs de ménage comptent enfin sur la contribution de leurs « *jigi* » « naturels ».
  - Les transferts de parents en migration, fils notamment
  - Les ressources de leurs épouses, dans le cadre de l'entraide.Bien des femmes déclarent ainsi que l'usage de leurs ressources, incluant leurs activités autonomes, est décidé par leur époux, ce qu'elles ne remettent pas en question.

*« Ici, c'est l'homme qui décide de tout dans le ménage, une femme doit avoir l'avis du mari pour utiliser ses ressources, moi je partage mes revenus avec mon mari. »* Femme bénéficiaire

*« Chez nous, quand les hommes n'ont plus rien à fournir au ménage, après la récolte ils ne font plus grand chose, ils ne regardent même pas les femmes qui travaillent pour tout faire pour le ménage et les enfants, ils ont les yeux ailleurs. Mais à un moment, ils vont quand même venir se plaindre parce que leur repas n'est pas prêt. »* Groupe non bénéficiaires femmes, Kènièroba

## 2 | Les activités des femmes sont plus diversifiées, mais sont principalement orientées vers la production alimentaire

- Les femmes sont mobilisées dans les champs des hommes, de l'UP le cas échéant et/ou du ménage. Seulement deux déclarent n'exercer aucune activité dans les champs.
  - ✓ Toutes sont mobilisées pour les récoltes, et presque la moitié dans toutes les activités agricoles (ce dont les hommes rendent plus compte que les femmes elles-mêmes, qui déclarent n'être impliquées que pour la récolte ou certaines activités).
- **Toutes sauf exception ont un champ personnel** (arachide essentiellement),
- **Et quelquefois disposent d'un périmètre maraicher (Bancoumana surtout).**
  - ✓ Les productions agricoles des femmes concernent peu les céréales (maïs, mil, riz), plutôt l'arachide, Gombo, dah, oignon.

- Les femmes transforment et mobilisent les produits de cueillette pour « la sauce » et les besoins domestiques.
  - ✓ Gousses de néré et noix de karité surtout, transformés en soubala et beurre de karité,
  - ✓ Dah, datoura, feuilles comestibles (nyugu), plantes saponifères (Massantola) pour la production de savon artisanal.

*« Les femmes sont capables de faire des petits travaux que les hommes refusent pour la famille : extraction de l'or au bord du fleuve, vente de petits fagots. C'est "kolobe kolobe », se débrouiller. Je peux avoir 5 à 10 000 francs par semaine, et cela nous sauve. » Femme bénéficiaire*

- **Presque toutes ont en outre une activité parallèle.**
  - ✓ Certaines ont un petit élevage, ou volaille (quelques poulets).
  - ✓ Une minorité pratique le charbonnage.
  - ✓ Un grand nombre exerce des activités à la fois pénibles et très mal rémunérées : travailler dans les champs des autres familles (champs des hommes ou des femmes), l'orpaillage au bord du fleuve, laver le linge (Kènièroba), faire et vendre des fagots, etc.
  - ✓ Les femmes estiment ainsi que la charge de travail des hommes n'atteint pas celle des femmes, notamment du fait qu'ils n'acceptent pas certains travaux jugés dégradants (emblématiquement, travailler dans les champs des autres familles) et « ferment les yeux » sur ceux que les femmes doivent exercer.

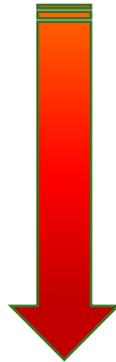
### 3 | Dans les ménages étudiés, les pratiques montrent que les hommes ont du mal à assurer leur rôle tel que défini par la norme, référence pourtant constante

#### Norme

Les hommes, en tant que chefs de ménages, ont le devoir d'assurer la prise en charge de dépenses du ménage, la couverture céréalière, base de l'alimentation étant la charge prioritaire.

Leur implication tend à diminuer, sous l'effet de facteurs externes et d'une résilience plus limitée (position statutaire, flexibilité réduite).

« Ce que je gagne dans mon champ individuel, je le mets dans l'alimentation, car le champ collectif ne suffit pas. » Homme bénéficiaire



Tous reconnaissent que la couverture des besoins en céréales du ménage constitue leur première et principale contribution.

#### Mais

- **La production céréalière permet rarement de couvrir les besoins de la famille, qu'ils soient ou non alimentaires** : sécheresses, besoin et coût accru d'intrants pour compenser la pauvreté des sols, les problèmes d'équipement productifs et de main d'œuvre dans des ménages de plus petite taille limitent les capacités productives des hommes donc leur contribution.
- Leurs contributions s'étendent à **deux postes plus spécifiquement masculins**, les investissements productifs (réparation du matériel agricole) et l'impôt.
- **La participation aux dépenses courantes**, comme celles « des enfants » (santé, éducation, habillement) et/ou les dépenses sociales (mariages, baptêmes), est unanimement reconnue, mais de manière **plus aléatoire, plus discontinue**. Seulement un tiers des hommes mentionne le prix du condiment dans ses dépenses courantes.

### 3 | Dans les faits, les femmes sont largement mises à contribution, à la fois dans et en dehors des normes coutumières pour assurer la résilience des UP/des ménages

#### Norme

Les femmes ont le devoir d'assister le chef de ménage. Elles doivent plus spécifiquement fournir tout ou partie des frais de condiment et satisfaire à certains besoins du ménage et des enfants.

#### Le dynamisme économique des femmes et leur résilience sont forts

*« Les aides faites aux femmes ont permis de changer le visage des familles parce que les femmes investissent plus dans les ménages que les hommes. La femme a plus le sens de la famille que l'homme et donc gère mieux; c'est pourquoi les hommes n'ont jamais refusé les AGR »*  
Comité communal



- Seulement un tiers des femmes déclarent mobiliser l'ensemble de leurs ressources dans le condiment. Les autres citent spontanément, parmi les usages courants, la prise en charge des céréales et/ou de la santé et/ou des vêtements et des « petites dépenses » des enfants, plus rarement de la scolarité.
- Au final la somme de ces petites dépenses quotidiennes des femmes sont conséquentes et peuvent même concurrencer les postes de dépenses des chefs de ménages.
- En cas d'épuisement du stock et céréales et d'indisponibilité financière, les femmes subissent un mécanisme récurrent de décapitalisation pour éviter celle des hommes, jugée plus catastrophique. Vendre leurs chèvre, leurs poulets, les productions destinées à la vente, est perçu comme une fatalité à laquelle les femmes sont confrontées régulièrement. Disposer de petits ruminants et de volaille est ainsi pour de nombreuses femmes une forme de « trésorerie sur pied » plutôt qu'une réelle épargne ou un investissement productif (même si c'est ce qu'elles visent). Plusieurs déclarent désirer acheter du petit bétail ou de la volaille « pour l'avenir du ménage ».
- Les hommes sont d'ailleurs très confiants dans le fait que même si les femmes restent décisionnaires (au moins partiellement) quand à la gestion de leurs ressources, celles-ci vont être mobilisés dans les dépenses du ménage (autonomie dans la norme).

### 3 | En période de soudure, le poids qui pèse sur les femmes s'accroît très sensiblement

*« Pendant la soudure, c'est la femme qui fait beaucoup de dépenses, les femmes doivent vendre leurs chèvres, une partie de leur récolte pour aider leur mari, qui n'a plus de céréales. » Hommes non bénéficiaires*

*« Quand les céréales sont finies, les femmes se chargent de presque tout, y compris de faire du charbon ou d'aller chercher de quoi manger dans leur propre famille. » Femmes non bénéficiaires*

**Les femmes sont mises à contribution comme « relais naturels » de leur époux quand le stock de céréales est épuisé (période de soudure), et/ou quand leur mari n'a pas de liquidités et ne peut régler les dépenses courantes du ménage (santé, scolarité).**

**Cette suppléance intervient de plus en plus tôt dans l'année**

- Les récoltes céréalières sont moins abondantes, avec une période de soudure précoce et allongée, du fait du manque de pluviométrie, du coût plus élevé des intrants pour valoriser des terres « fatiguées »
- A noter que la sécheresse joue aussi sur la raréfaction des produits de cueillette qui entrent largement dans leur contribution alimentaire, avec une compensation monétaire à trouver pour cette contribution spécifiquement féminine

### 3 | Le poids qui pèse sur les femmes est d'autant plus lourd que le ménage est pauvre

**La distinction entre ménages pauvres et non pauvres est largement associée à la production/niveau d'autosuffisance des champs « masculins » UP et ménages**

*« Les femmes pauvres travaillent dans tous les travaux, du matin au crépuscule. Elles paient les condiments et parfois les céréales. »* Femmes non bénéficiaires

*« Les femmes se chargent de plus de postes de dépenses dans les ménages très pauvres : condiment, entretien des enfants, même les céréales si le mari n'en a plus. »* Femmes non bénéficiaires

*« Les femmes sont la colonne vertébrale du ménage, elles font beaucoup, surtout quand les hommes n'ont pas les moyens. »* Hommes non bénéficiaires

- **Les ménages pauvres ont très peu de revenus monétaires :**
  - La production est largement inférieure au besoin de consommation,
  - Les niveaux de production et les besoins d'autoconsommation des productions de femmes potentiellement destinées à la vente ne permettent pas la commercialisation
- **Le « condiment » relève plus exclusivement des femmes, sans aide des hommes**
- **La contribution des femmes sur les autres besoins/dépenses s'impose durant une large partie de l'année.**

### 3 | Le contexte est il plutôt favorable et propice aux innovations proposées ?

#### Poids de plus en plus important des femmes dans l'économie des ménages

Pas de contestation,  
une réalité qui s'impose à tous



#### Place statutaire inchangée

Devoir d'obéissance, par respect du mariage, qui suppose de rendre compte de ses activités, de ses déplacements, de ses dépenses au mari

#### Devoir d'accompagnement, d'appui

vers plus de complémentarité, au service d'une gestion du ménage plus équilibrée entre conjoints

« C'est vrai que tout ce que la femme gagne est investi dans le ménage pour ses enfants. On répète cette vieille histoire que les femmes ne voient pas loin, qu'elles dépendent des hommes, parce que cela nous arrange. Et les femmes, on leur a mis cela dans la tête et comme elles sont soumises, elles reprennent cela à leur compte. » Comité communal

« Certains disent que les hommes donnent les céréales et le sel et les femmes le reste. Ce sont elles qui font les petits plats, c'est leur produits qu'elles utilisent pour l'autoconsommation. D'autres disent que tant que l'homme a les moyens, la femme ne dépense pas dans la famille, ce sont les hommes qui investissent le plus. C'est parce que les hommes sont pauvres car les hommes riches achètent les condiment et il y a peu d'hommes riches en brousse. Les femmes peuvent économiser et les hommes ne peuvent pas avec toutes leurs charges. C'est quand les hommes ont utilisé toutes leurs ressources que les femmes interviennent. » Comité communal

« Si homme et femme cultivent de l'arachide, celle de la femme va être utilisée tout de suite dans l'alimentation et le mari garde la sienne pour assurer d'autres dépenses comme la santé, l'agriculture, l'impôts. » Comité villageois



**Dans ce contexte, comment est perçue et accueillie la proposition de donner des TM aux femmes dans la perspective de mieux agir sur l'amélioration de la consommation des ménages ?**

## 4 | Une majorité des interlocuteurs pensent que le dynamisme économique des femmes se traduit par un investissement croissant dans les besoins de consommation du ménage

**Ce positionnement est largement partagé, quelle que soit la commune et le profil des répondants**

**Proposition : les femmes investissent mieux leurs ressources dans les besoins du ménage que les hommes**

- 66% des femmes des ménages bénéficiaires (bénéficiaires ou conjointes) et 42% des hommes (bénéficiaires ou conjoints) sont favorables à cette idée.
- Quatre groupes de non bénéficiaires sur six, dont deux groupes d'hommes, approuvent ce positionnement.
- Cinq comités villageois sur six (le 6<sup>e</sup> n'a pas d'existence formelle) partagent cette opinion.
- Deux comités communaux sur trois se déclarent majoritairement en faveur de cette idée.

*« Les hommes ont plein de postes de dépenses autres, même si la finalité c'est le ménage. »*

Femme bénéficiaire

*« Les femmes vont remettre l'argent à leur mari, qui va généralement payer des céréales. Si on le remet directement aux hommes, le risque de gaspillage est plus grand, dans les excipients, l'alcool. »* Femme bénéficiaire

- Les femmes sont plus flexibles et moins exigeantes en termes de rémunération et mènent des activités, plus diversifiées, toute l'année.
- Les femmes sont présentes en permanence, s'absentent peu, contrairement aux hommes, et prennent le relai de ces derniers en cas d'absence dans la prise en charge du ménage.
- Les femmes sont moins sollicitées que les hommes par les emprunteurs et peuvent plus facilement rejeter les sollicitations.
- Les femmes ont moins de sources de distractions que les hommes, donc de dépenses, hors ménage.
- Les femmes ont comme principales préoccupations leurs enfants, leur quotidien et leur avenir, et n'ont pas d'autres recours qu'elles-mêmes pour satisfaire les besoins de ces derniers lorsque les hommes n'y font pas face.

**Argumentaire mobilisé en faveur de cette proposition**

## 4 | Une majorité des interlocuteurs estime que l'idée que les femmes soient bénéficiaires directs des TM est finalement acceptable malgré son « anormalité »

**Les répondants sont largement favorables à cette idée**

### Que pensez vous de l'idée que les femmes soient bénéficiaires des TM ?

- 58% des femmes des ménages bénéficiaires (bénéficiaires ou conjointes) et 77% des hommes sont favorables à cette idée.
- 50% des groupes de non bénéficiaires sont favorables, dont un groupe d'hommes.
- 50% des comités villageois sur 6 (le 6<sup>e</sup> n'a pas d'existence formelle) partagent cette opinion.
- Un comité communal sur trois se déclare favorable, les deux autres sont plus partagés.

- Les hommes sont très confiants dans le fait que même si les femmes restent décisionnaires (au moins partiellement) quand à la gestion de leurs ressources, ces ressources vont être mobilisés dans les dépenses du ménage (autonomie dans la norme).
- Les femmes investissent beaucoup dans la famille, assument de grandes responsabilités aujourd'hui.
- Les hommes s'occupent moins de leur famille, même s'ils ont les moyens.
- Le fait de donner à la femme revient à donner à l'homme.
- Les femmes sont de meilleures gestionnaires.
- Cette idée est à l'initiative du projet donc elle ne pose pas problème.

**Argumentaire mobilisé en faveur de cette proposition par les couples bénéficiaires**

**Et par conséquence, les femmes vont plus utiliser l'argent des TM dans les dépenses alimentaires que les hommes**

- Quatre groupes de non bénéficiaires sur six, dont trois de femmes, se prononcent en faveur de cette proposition
- Un groupe d'hommes a un avis partagé (tout dépend des hommes et des femmes)
- Un groupe d'hommes pense que les femmes investissent plus pour satisfaire les besoins des enfants, l'habillement et faire du commerce.

## 4 | Questions d'opinion posées aux non bénéficiaires et aux comités sur l'innovation genre du programme TM



### Que pensez vous de l'idée que les femmes puissent être bénéficiaires des TM ?

- L'idée bouscule un peu l'ordre établi, mais les hommes comptent sur la soumission des femmes pour que cet ordre soit maintenu malgré tout.
- Qu'il y ait ou non appui extérieur, la situation évolue et la contribution des femmes est devenue multiforme et indispensable.
- En conséquence, les hommes peuvent s'accommoder de cette mesure, plutôt efficace économiquement et pour le ménage.

« Ce qui appartient à la femme appartient à son époux car si l'aide revient à la femme elle va l'utiliser dans le ménage alors que certains époux vont en profiter pour payer des dettes. La femme vient en « soutoura » de l'époux. » Non bénéficiaires hommes

« La femme donne l'argent à son mari car c'est lui le chef de famille. Elle peut payer des céréales s'il en manque ou faire de l'élevage pour vendre en période difficile. » Non bénéficiaires femmes

« Les femmes sont de bonnes gérantes cachées, les choses changent, les femmes gèrent mieux. Dans un cadre général, c'est à l'homme qu'on doit donner l'argent en tant que chef de famille, si le mari a de l'argent il est respecté. La femme ne peut pas parler de genre, on la rosserait mais là, c'est l'idée du projet. » Comité villageois

« En réalité, cela ne va pas avec nos réalités sociales car c'est l'homme le chef de famille. C'est lui qui doit s'occuper des dépenses alimentaires. D'autres pensent que les femmes peuvent bien avoir car elles s'occupent largement des dépenses des enfants. Mais pour la quiétude de la famille, il est préférable de donner aux hommes. » Comité villageois

« C'est une bonne chose à condition de conseiller les femmes. Si la femme a de l'argent, le mari n'a pas de problème car elle l'aide. Les femmes ont plus pitié, elles font beaucoup plus de dépenses dans le ménage. Appuyer les femmes n'est pas un problème mais il faut appuyer les hommes aussi car complémentarité. » Comité communal

## 4 | Témoignages de femmes

*« Le fait que la femme soit bénéficiaire, c'est comme si c'était l'homme qui était désigné car la femme paie les céréales, les médicaments, les animaux. Tout revient au ménage et les femmes savent mieux gérer. »*

*« Ce n'est pas un problème. La femme va remettre cela à son mari pour l'achat de céréales. »*

*« Si la femme gagne, c'est comme si c'était l'homme. »*

*« C'est normal. Certains hommes s'occupent peu de leur famille, même s'ils ont les moyens. »*

*« C'est une bonne chose si elle peut remettre à son mari pour éviter les querelles. »*



*« C'est très juste que ce soit la femme. Il y a beaucoup de ménages ici où l'homme ne donne ni le prix de condiment, ni les frais de soins des enfants. Et si la récolte n'est pas bonne, les femmes doivent prendre en charge la nourriture. »*

## 4 | Témoignages d'hommes



*« Il faut juste que la femme comprenne que l'aider ne veut pas dire qu'elle est supérieure à l'homme. Il faut sensibiliser les femmes dans ce sens. »*

*« C'est une bonne chose, car je m'absente souvent et les femmes restent là. »*

*« C'est normal si le chef ne fait pas face. »*

*« Ce n'est pas un souci si c'est investi dans le ménage. »*

*« C'est bien faisable. Il y a l'entraide entre nous ici. »*

*« Ce n'est pas un problème si c'est un principe du projet. »*

*« Les femmes sont plus prévisibles que les hommes, elles respectent leurs maris et utilisent leurs ressources dans les besoins de la famille. »*

*« Certains hommes n'utilisent pas l'argent dans le ménage. »*

*« Les hommes peuvent investir ailleurs. »*

*« Les femmes sont meilleures gestionnaires et elles épargnent mieux que les hommes aussi. »*

*« Ce n'est pas un problème. J'ai confiance en ma femme. Même si elle ne me donne rien, elle va utiliser l'argent dans les dépenses de la famille. »*

## 4 | La crainte que l'expérimentation en faveur des femmes soit perçue comme une humiliation par les chefs de ménage, et donc inefficace, n'est pas validée au niveau local



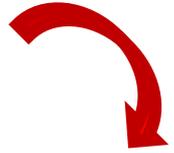
Donner des TM monétaires aux épouses des chefs de ménage n'est pas considéré comme une humiliation

- Quatre groupes de non bénéficiaires sur six, dont deux groupes d'hommes, approuvent ce positionnement.
- Cinq comités villageois sur six partagent cette opinion.
- Deux comités communaux sur trois se déclarent majoritairement en faveur de cette idée.

### Argumentaire

- Les femmes sont plus flexibles et moins exigeantes en termes de rémunération et mènent des activités, plus diversifiées, toute l'année.
- Les femmes sont présentes en permanence, s'absentent peu, contrairement aux hommes, et prennent le relai de ces derniers en cas d'absence dans la prise en charge du ménage.
- Les femmes sont moins sollicités que les hommes par les emprunteurs et peuvent plus facilement rejeter les sollicitations.
- Tous comptent sur le « respect » des femmes pour le mariage.
  - Elles vont remettre leur argent au mari, lui demander comment l'utiliser ou son consentement pour le faire
  - Elles vont investir dans le ménage et cela va soulager les hommes d'une charge supplémentaire
- Les femmes ne sont pas à l'origine de cette décision. C'est le projet qui l'a décidé

« Comme beaucoup de projets pensent aux femmes, on ne peut s'opposer à cela. »  
« Cela ne peut pas être une humiliation dans la mesure où la femme et ses avoirs appartiennent à l'homme. »



### Mesures proposées par nos interlocuteurs

- Passer largement par les maris pour l'information.
- Conseiller publiquement les femmes d'une part de parler de l'utilisation avec son conjoint, de l'utiliser comme il le demande, et mieux encore de le lui confier.

« L'homme va trouver le moyen d'en profiter, par respect, la femme va lui montrer ou lui en donner une partir ou le tout. » Groupe non bénéficiaires  
« Le monsieur va se sous-estimer si les femmes n'informent pas leur mari. »

## 4 | Questions d'opinion posées aux couples bénéficiaires sur l'innovation genre du programme TM



**Pensez-vous qu'il soit préférable que ce soit vous plutôt que votre conjoint qui bénéficie des TM ?**

- **58% des femmes et 46% des hommes pensent qu'il est préférable que les TM aillent au chef de ménage**

« Il est préférable que ce soit mon mari car les charges lui incombent. »

« Il est préférable que ce soit mon mari car il paie les céréales. »

« Il est préférable que ce soit moi en tant que chef de ménage car, l'homme ne doit jamais prendre l'argent d'une femme sans risque de tensions. »

« Les femmes jouent un grand rôle, surtout quand le chef de ménage ne peut plus. »

« Dans mon ménage, les femmes font beaucoup, mais nous, plus encore. »

- **27% des femmes et 39% des hommes pensent qu'il est préférable que les TM aillent à la femme du ménage**

« Il serait préférable que ce soit mon épouse car elle souffre plus pour subvenir aux besoins de la famille. »

« c'est presque pareil, on s'entraide. »

« Les femmes ne vont pas gaspiller l'argent et elles acceptent de travailler à la tâche pour faire face. Une aide est donc bienvenue pour elles. »

Pour ma femme, c'est comme pour moi. Elle ne peut rien faire sans mon avis. »



**L'expression de points de vue reflétant la norme sont majoritaires – et les femmes sont particulièrement soucieuses et attentives à cela.**

## 4 | Questions d'opinion posées aux couples bénéficiaires sur l'innovation genre du programme TM



**Si vous deviez choisir vous-même le bénéficiaire des TM de votre ménage, qui choisiriez vous ?**

- **65% des femmes et 46% des hommes choisissent le chef de ménage comme bénéficiaire**

« Je préfère que ce soit mon mari pour qu'il ne se sente pas sous-estimé. »

« Je suis sous l'autorité de mon mari. »

« Le sac est accroché au piquet, qui est accroché au mur. »

« Mon mari car il prend de bonnes décisions. »

« Mon mari car il est responsable et investit dans le ménage. La femme et ses ressources lui appartiennent. »

« Moi en tant que chef de ménage, car j'assume tout tant que je peux. »

« Mon mari. La femme doit proposer son mari, à lui maintenant de lui dire d'être bénéficiaire à sa place. »

« Mon mari. On se comprend très bien et il investit dans la famille. »

- **Seulement 19% des femmes et 39% des hommes choisissent les femmes comme bénéficiaires**

« Je préfère que ce soit moi car même si un homme a de l'argent, il dit qu'il n'en a pas. »

« Je préfère ma femme. C'est comme pour moi et elle ne peut rien faire sans mon avis. »

« Ma femme car elle va bien l'utiliser. »

« Moi (épouse) car c'est plus sûr pour le ménage. »

« Ma femme car elle est présente et en cas de déplacement de ma part, elle prend tout en charge. »

« Ma femme car c'est un investissement sûr pour le ménage. »

« Je choisis ma femme. Elle va forcément utiliser dans la famille car elle a des enfants. »

« Ma femme car elle va savoir l'utiliser avec modération. »



**Cette décision plus impliquante se traduit par un positionnement encore plus normé, qui exprime bien la dimension confiance, ou des postures plus conventionnelles et statutaires**



**Au final, compte tenu des pratiques concernant l'implication des hommes et des femmes dans les activités et dans la prise en charge du ménage, pensez vous qu'il est finalement logique que l'appui des TM aille aux hommes ou aux femmes ?**

**Les avis sont finalement assez partagés, peu tranchés. Les femmes sont quand même plutôt partisans que l'argent leur revienne, les hommes pensent qu'il est préférable qu'ils soient bénéficiaires.**

*« Il vaut mieux donner aux femmes finalement, car les hommes n'informent pas les femmes. En plus, si c'est une femme la bénéficiaire, les gens ne vont pas venir réclamer. Il faut juste prévoir d'annoncer publiquement que c'est pour le ménage, et éventuellement prévoir un partage des échéances entre coépouses. »* Comité villageois

*« Il vaut mieux donner aux femmes car elles investissent plus dans l'alimentation. En plus, si l'argent va aux hommes, pas sûr qu'ils en donnent une partie, pas sûr même qu'ils en parlent à la femme. »* Groupe non bénéficiaire femmes

*« C'est la même chose. Le femme ne peut rien faire sinon remettre à son mari ou lui demander son avis car c'est grâce à lui qu'elle est dans ce village. »* Groupe non bénéficiaire femmes

*« Aux femmes. Mais l'idéal, c'est un programme qui dise que l'homme et la femme doivent décider ensemble. »* Groupe non bénéficiaire femmes

*« Nous sommes plutôt favorables aux hommes, car c'est leur devoir de prendre la famille en charge, pas celui de la femme. Mais pour éviter les gaspillages par les hommes, la femme peut prendre et remettre à l'homme pour acheter des céréales. »* Groupe non bénéficiaire hommes

*« Il vaut mieux que cela aille aux hommes en cas de polygamie car des tensions sont possibles entre femmes. »* Groupe non bénéficiaire hommes

# Au bilan, le contexte socioéconomique s'avère plutôt favorable et propice aux innovations proposées

## Une réalité économique incontestable, des réticences idéologiques facilement contournables

**Les femmes investissent de plus en plus massivement leurs revenus dont les TM dans le ménage**

**Le statut de chef de ménage des hommes ne doit pas en souffrir**

**Les hommes font preuve d'un certain pragmatisme**

*« Il faut juste que la femme comprenne qu'aider la femme ne veut pas dire qu'elle est supérieure à l'homme. Il faut sensibiliser les femmes dans ce sens. »*

*« Tout ce qu'on donne à la femme est un bien commun. »* Groupe non bénéficiaires hommes

## Section 2 : Mise en œuvre du dispositif de TM dans les trois communes retenues

Cette partie retrace la manière dont le dispositif de TM a été mis en œuvre pour le premier transfert (très expérimental) et comment les deux innovations ont été prises en compte et gérées.

1 Mise en œuvre de la stratégie de communication du programme et ses résultats et niveau de connaissance du programme selon les cibles

---

2 Conditions d'opérationnalisation et d'accès au premier transfert

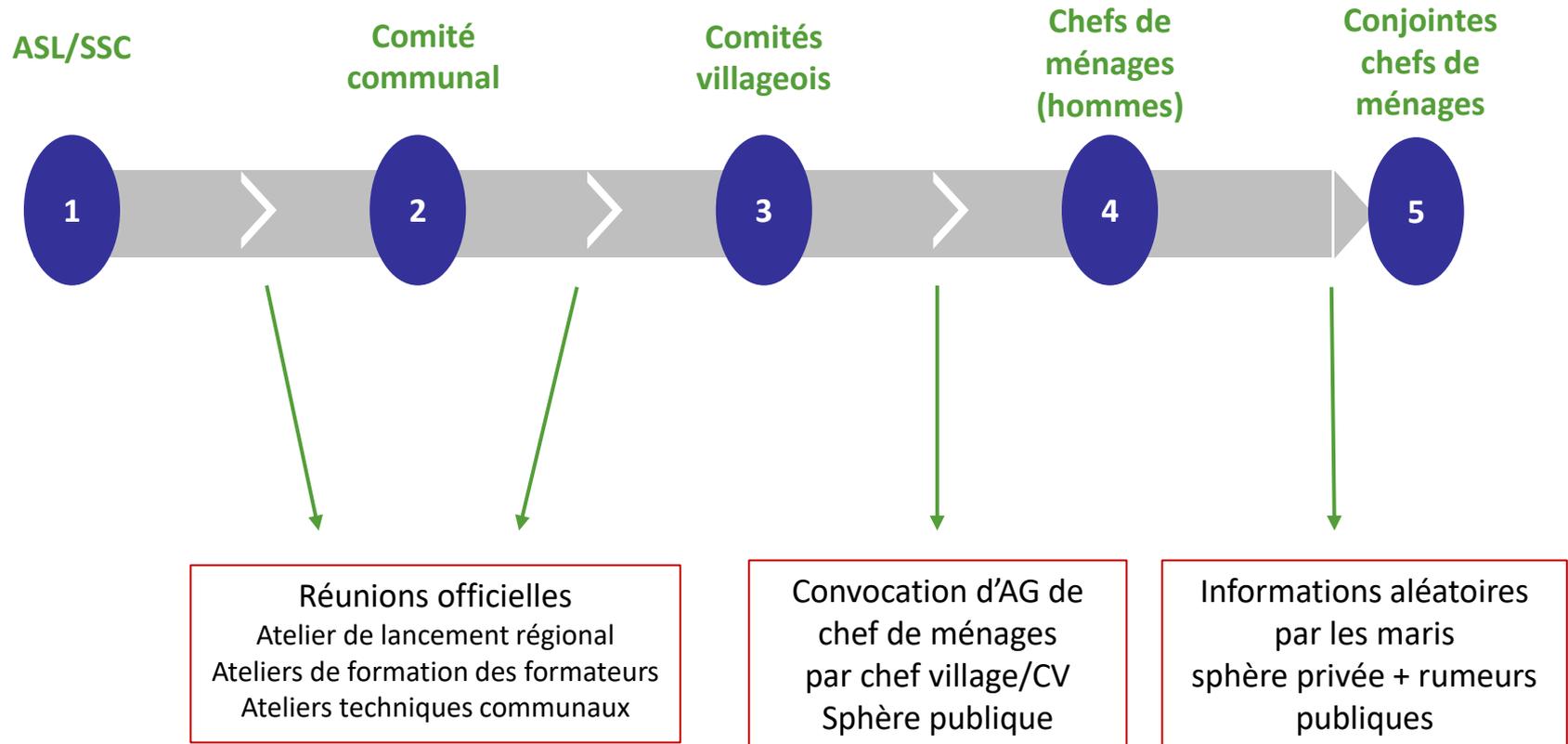
---

# 1 | Le contexte local nécessite une stratégie de communication efficace afin de donner une identité à ce programme de TM

## Le contexte dans lequel prend place ce programme TM est caractérisé par :

- Une **faible ou une expérience antérieure inexistante** de ce type d'appui.
  - Certaines communes dont Bancoumana n'ont jamais fait l'expérience de programmes qui « *donnent de l'argent directement aux gens* ».
- Une **succession voir imbrication de plusieurs programmes de TM et d'appuis AGR** dans les mêmes villages ou villages voisins d'une même commune, avec un risque de confusion important pour les comités communaux et surtout les villageois.
- Un **retard important** pris dans le démarrage effectif des activités de TM du programme PDAZAM. Le délai entre l'édification des listes et les premiers transferts est de trois ans, avec des causes du retard pour la plupart méconnues dans les villages.
  - A noter que le ciblage des bénéficiaires des TM PDAZAM a été fait bien longtemps avant celui du Covid, mais que les fonds Covid ont été distribués en premier, ce qui rajoute à la confusion.
- Ce programme comporte **des innovations à expérimenter** ce qui nécessite un cadrage particulier.
- **L'introduction de modifications** des modalités d'intervention **en cours de processus**.
  - Introduction de la dimension genre (chefs de ménages → épouses), plusieurs mois après la finalisation des listes de bénéficiaires tous chef.fes de ménage et n'incluant aucune femme mariée
  - Opération de distribution de téléphones, non prévue au départ, pour ce public féminin.

# 1 | Conformément à la stratégie, un dispositif d'information en cascade a été mis en oeuvre



# 1 | La stratégie de communication mise en œuvre ne relève que partiellement ce défi

Le cahier des charges **des agents de suivi et de liaison (ASL)** prévoit leur implication dans le domaine de la formation/communication/suivi.

- Dans les faits, ils ne constituent pas un relai suffisant de l'information, en complément des ateliers de formation/informations, au démarrage de l'intervention, et en appui aux comités.
  - Ils ne sont pas assez informés pour donner les explications attendues, peu outillés, peu mobiles et peu présents sur le terrain.
  - Leur capacité de suivi, de renforcement des capacités des formateurs, leur fonction de « numéro vert » pour les bénéficiaires reste limitée.
  - De fait, ils sont largement méconnus à l'échelle villageoise.

**Le dispositif de formation/information en cascade**, selon les principes habituels de Jigisèmèjiri, **prévoit une forte responsabilisation du niveau communal**. Le comité communal, avec lequel une convention est signée, est « **la plaque tournante** » du dispositif.

- De fait, les comités communaux jouent un rôle central, notamment en matière de diffusion d'informations.
  - Mais ils fonctionnent de manière plutôt informelle et improvisée.
  - On note une plus ou moins grande implication des mairies donc des comités communaux, dans la diffusion de l'information, selon les communes.
  - Les comités communaux se plaignent unanimement d'être informés très tardivement et rarement avec les explications qui s'imposent.
  - Les dédommagements prévus, source de motivations, ne sont pas toujours versés dans les délais.
  - Les comités communaux sont très sollicités mais assez mal outillés, notamment pour faire face à tous les aléas des listes et transferts.

# 1 | Quelques témoignages du mode d'information bénéficiaires, hommes et femmes, sur le programme TM

« Mon mari m'a dit qu'il avait mis mon nom dans un projet. »  
Femme bénéficiaire

**versus**

« Le conseiller communal a inscrit ma femme et m'a appelé pour me le dire. » Son conjoint

« J'ai reçu l'information à une rencontre d'information chez le chef de village. »  
Homme bénéficiaire

**versus**

« C'est mon mari qui m'a informée, de retour de sa rencontre chez le chef de village. » Sa conjointe

« J'ai été informé lors d'une réunion chez le chef de village de tous les chefs de famille. »  
Homme bénéficiaire

**versus**

« j'ai été informée par mon mari le jour où il a reçu le transfert. » Sa conjointe

« J'ai été informée sur le programme par mon mari, au moment de la réception des 45 000 francs. » Femme bénéficiaire

**versus**

« J'ai été informé lors de l'assemblée organisée par le projet chez le chef de village. » Son conjoint



« Je n'ai pas toutes les informations, car c'est mon mari seul qui m'a informée. »  
Femme bénéficiaire

« J'ai été informée par la femme du grand-frère de mon mari lors de causerie. » Conjointe d'homme bénéficiaire

« J'ai été informé par les rumeurs et un crieur public car je suis dans un hameau. » Conjoint de femme bénéficiaire

« Le maire m'a appelé pour me dire de vérifier mon téléphone et c'est ce jour que j'ai appris qu'un projet est venu aider les villageois. Je ne sais pas comment mon nom a été retenu. »  
Homme bénéficiaire

« J'ai été informé le jour où les conseillers ont fait la liste. »  
Conjoint de femme bénéficiaire



# 1 | La stratégie de communication mise en œuvre ne relève que partiellement ce défi

## Les supports de formation/information existent.

- **Mais** ils sont standards, mobilisés pour tous publics, des acteurs du niveau national aux comités villageois, sans effort d'adaptation aux différents publics (terminologie, contenu des informations).
- Ainsi, il n'existe pas de support écrit simple et complet permettant une diffusion d'informations sur les TM dans un contexte peu lettré.
- Ces outils, sous forme de PPT, restent matériellement peu diffusés et peu explicatifs.

## La volonté de communiquer autour du programme dans un souci de transparence du choix des bénéficiaires et des procédures de TM est fortement exprimée.

- **Mais** dans les faits, le dispositif de retro information est souvent défaillant.
- On constate ainsi que pour les villageois, l'observation en temps réel des opérations, qu'elles soient liées au ciblage ou aux transferts, a constitué une source d'information déterminante.

## La stratégie de communication prévoit un dispositif de suivi évaluation.

- **Mais** les enquêtes d'opinion semblent un peu superficielles pour identifier les besoins d'information non satisfaits des comités ou populations.
- Elles ont néanmoins fait ressortir un niveau d'information insuffisant des comités et des séances de formation trop courtes.

*« C'est le jour où les gens ont reçu l'argent que j'ai su que c'était envoyé par téléphone. »* Comité villageois

# 1 | Résultat : un dispositif qui génère une déperdition d'information quantitative et qualitative



**Un glissement d'un dispositif formel à informel**

(organisation, obligation d'informer)

**Un passage de la sphère publique à la sphère privée.**

(L'information des femmes dépend très largement du bon vouloir de leur conjoint)

**Une forte déperdition de l'information officielle au profit de la rumeur**

# 1 | Résultat : le contenu de l'information véhiculée a une vocation plus fonctionnelle qu'explicative

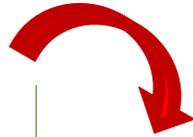
## La communication...

... a une visée fonctionnelle évidente.

- Les informations communiquées visent essentiellement à permettre aux comités/individus de faire ce qui est attendu d'eux :
  - Sélection des personnes vulnérables,
  - Utilisation des TM dans les besoins de consommation du ménage.

### MAIS

- Avec un bémol important : **peu d'informations semblent avoir circulé sur les modalités d'accès aux TM avant le début des opérations** concrètes.



De ce fait,

... elle est peu explicative.

- Très peu de nos interlocuteurs, hommes ou femmes, et même au sein des comités, sont en mesure d'expliquer certaines décisions ou changements d'orientation ou de contenu du programme :
  - La décision d'introduire des femmes bénéficiaires plusieurs mois après l'élaboration des listes,  
« *Nous n'avons aucune idée des raisons qui font que certaines femmes ont remplacé les hommes.* » Groupe non bénéficiaires, hommes
  - Le mode de sélection des bénéficiaires à Bamako, sur la base de la liste villageoise et le système de quota,
  - Les critères de choix des ménages avec femmes bénéficiaires,
  - Les critères de sélection des personnes à qui sont distribués les téléphones,
  - Les causes des retards importants enregistrés entre l'élaboration des listes villageoises et le premier transfert monétaire.

# 1 | Mesure du niveau d'information des acteurs et bénéficiaires

**Nous avons mesuré le niveau d'information de nos interlocuteurs par un questionnaire standard sur les différentes modalités des TM. Un système de notation simple a permis de comparer les scores obtenus.**

A noter que :

- C'est lors de ce démarrage des activités qu'ont eu lieu les activités d'information, donc il y a près de trois ans.
- Le premier transfert (pas effectif pour tous les bénéficiaires) a eu lieu fin 2021, donc peu de temps avant notre arrivée, et sa mise en œuvre effective a beaucoup contribué à informer sur le programme.

*« On ne savait pas que les femmes pouvaient être bénéficiaires nominales avant qu'on le voit, car cela n'a pas été expliqué. »* Groupe non bénéficiaires femmes



- L'arrivée d'une équipe de recherche a provoqué une circulation subite d'informations entre mairies et comités villageois, pour faire le point de la situation, parfois entre maris et femmes au sein des couples bénéficiaires retenus pour l'enquête. Ce qui a amélioré un peu le niveau d'information mesuré.

*« C'est aujourd'hui que j'ai appris que je suis dans le comité. »* Unique membre féminin, comité villageois

*« Je suis très mal informée sur ce programme. C'est la première fois que je m'assoie pour en parler. »*  
Femme bénéficiaire

*« C'est aujourd'hui que mon mari m'a informée qu'il existe un projet qui aide les femmes, parce que vous venez. C'est le maire qui lui a dit. Les hommes n'informent pas les femmes quand ils sont dans un programme, contrairement aux femmes. »* Groupe non bénéficiaires femmes

# 1 | Le niveau d'information s'avère transversalement assez faible, mais inégal selon les cibles

## **Le niveau d'information varie peu en fonction des communes.**

- On remarque qu'une implication trop importante de la mairie entraîne une concentration de l'information sur un nombre restreint de personnes, une plus faible implication des comités villageois et au final une diffusion moins large de l'information, quelle soit la bonne volonté du niveau communal.

**Presque aucune information sur les objectifs, contenu et modalités des TM n'est parfaitement et unanimement partagée.**

## **On note de nombreuses imprécisions ou interprétations**

- Sur 14 points, les scores varient entre 12 pour les comités communaux et 7 ou 8 pour les individus, avec une moyenne globale de 8 points.
  - ✓ Le montant du TM et l'objectif de soutien à la consommation des ménages sont les deux informations les mieux partagées et maîtrisées
  - ✓ La perspective d'un appui sur 3 ans donc à long terme, est très inégalement connue malgré l'importance de l'information et son impact sur la stratégie d'utilisation des TM.

**D'une manière générale, le niveau d'information des femmes est largement inférieur à celui des hommes**

- On note 2 points d'écart en moyenne entre les scores des femmes et celui des hommes, au détriment des femmes.
- Les conjoints des femmes bénéficiaires sont mieux informés que les bénéficiaires elles-mêmes (un point de différence en moyenne).
- Les conjoints des bénéficiaires hommes sont à 3 points de score moyen en dessous des bénéficiaires hommes. Cette catégorie est d'ailleurs la moins bien informée, toutes cibles confondues, y compris les non bénéficiaires. Cela dénote une volonté des hommes bénéficiaires de laisser leurs épouses en dehors de toute information concernant les TM.

# 1 | Résultat : A la date de l'étude, les couples bénéficiaires s'estiment globalement mal informés

- **Dans les 3 communes, les critiques concernant le déficit d'information et d'explications sont récurrentes.**
  - Les comités se sentent sous informés et dans l'incapacité de donner les explications demandés par les bénéficiaires, ce qui suscite un climat de suspicion, aggravé par le retard considérable pris dans la mise en œuvre des TM.  
*« Ce n'est pas qu'on donne aux femmes ou aux hommes qui nous pose un problème. C'est le manque d'information qui suscite des tensions. »* Comité villageois
  - Les hommes bénéficiaires se sentent mieux informés que les femmes mais ils ne disposent pas de plus d'éléments d'explications.
  - Les non-bénéficiaires restent toujours en attente du transfert ou sans information  
*« Bénéficiaire d'un projet, d'une aide d'une ONG, c'est un peu comme former quelque chose comme une société secrète. Les bénéficiaires n'informent pas les autres. »* Groupe non bénéficiaires hommes
- **A la question : « Globalement, vous sentez vous suffisamment ou non informés sur le programme ? »**
  - Seulement 7% des femmes (bénéficiaires ou conjointes de bénéficiaires) et 23% des hommes (bénéficiaires ou conjoints) estiment avoir un niveau d'information suffisant sur le programme,
  - Près de 40% des femmes et des hommes jugent leur niveau d'information faible,
  - Plus de 50% des femmes et près de 40% des hommes pensent avoir été très peu informés sur le programme.

# 1 | L'innovation genre a imposé la mise en œuvre d'une communication spécifique

- Cette communication a été introduite **tardivement**.
- Elle **remet en cause en partie** ce qui avait été dit ou fait jusque là et notamment les listes de bénéficiaires chefs de ménage.
- C'est une **mesure jugée sensible** par le niveau national.
- Il s'agit donc tout **autant de convaincre que d'informer** les communautés et les ménages concernés pour leur faire accepter ce changement de bénéficiaire au sein de certains ménages.
- **Un effort spécifique d'explication s'impose sur les motivations du projet à introduire cette innovation.**

# 1 | L'innovation genre a imposé la mise en œuvre d'une communication spécifique

- **Des réunions ont été organisées** sur le sujet dans toutes les communes, avec comités communaux, en présence de trois représentants de chaque comité villageois

*« Ils avaient réuni trois délégués des comités de chaque village, et ces derniers ont suivi cette formation pour aller ensuite informer les bénéficiaires que c'est une décision de la BM. »* Comité communal

*« Les gens du projet sont même venus ici, le directeur de Jigisèmèjiri. Ils ont dit que la décision vient de la Banque mondiale, que dans les autres pays les TM vont aux femmes, que celles-ci utilisent mieux l'argent dans les besoins du ménage, qu'il faut étudier cela ici dans le cadre de ce programme expérimental. »*  
Comité communal 1

*« On nous a juste dit qu'il y a un quota de femmes à atteindre, que c'est une exigence du partenaire. Certains étaient sceptiques de convaincre les hommes. On a dit de dire aux ménages que l'homme est remplacé par la femme mais que l'argent est pour les besoins du ménage. »*  
Comité communal 2

*« Le programme est venu et a réuni des représentants de tous les villages pour bien expliquer. Les comités ont bien sensibilisé hommes et femmes, de manière très publique en disant que c'est une idée du projet, que l'objectif est d'atteindre le quota de femmes selon une recommandation de la BM. On nous a dit que les femmes investissent plus dans le ménage. »*  
Comité communal 3

- **Aucune mesure n'est prise en revanche, pour permettre une information des femmes, et notamment des femmes bénéficiaires**
  - Les femmes sont peu représentées dans les comités
  - Les comités villageois informent les maris, pour ménager leur susceptibilité et les convaincre.



- **L'information des femmes bénéficiaires est organisée principalement via leurs maris.**
- **La décision est présentée :**
  - Souvent a minima, leur nom sur une liste pour un projet.
  - Parfois, comme le fruit d'une démarche volontaire de l'époux

*« C'est moi qui ai pris l'initiative de mettre le nom de ma femme, car je sais que les projets finissent par les femmes. »* Conjoint de femme bénéficiaire

**Dans ces conditions, les femmes ont difficilement pu s'approprier le fait d'être bénéficiaires « de droit ».**

# 1 | L'argumentation révèle une faible appropriation de cette innovation par les principaux acteurs du programme

- **L'argumentation repose sur le fait que les femmes utilisent mieux leurs ressources dans le ménage que les hommes donc les TM**
  - Elle est adoucie par le caractère présenté comme expérimental de cette innovation.
  - Elle est renforcée par le caractère contraignant de la mesure, à accepter sous peine d'exclusion du programme.
- **La plupart des explications véhiculées, du niveau national jusqu'aux ménages, montre une certaine mise à distance de cette mesure**
  - Elle est présentée comme une exigence du partenaire
  - Elle se traduit par un quota de femmes à respecter

« Ils nous ont dit qu'il y a eu des tensions dans certains endroits, parce que si on donne l'argent à certains hommes, ils gaspillent ou ils mangent l'argent avec l'une en oubliant l'autre. Donc, pour ça, ils ont remplacé le nom de certains hommes par le nom de leurs femmes, parce qu'ils vont voir, si c'est donné à la femme, si elle peut mieux l'utiliser que l'homme. On a géré cela à notre manière. On a dit aux ménages qu'on n'est pour rien dans cela, que c'est le propriétaire de la chose qui a voulu que ça soit ainsi, c'est lui qui a choisi. » Comité villageois

« Les femmes utilisent plus leur argent dans les besoins du ménage d'où la décision d'imposer un quota fort aux femmes, jusqu'à 40%. On leur a dit que cette idée ne vient pas du comité mais du projet, et que les femmes doivent investir l'argent dans le ménage, c'est fait pour cela et non pour donner la place de l'homme à la femme. » Comité villageois

« On nous a dit que c'était un programme expérimental, que les femmes vont mieux investir cet argent dans le ménage et qu'il faut vérifier cela. Les hommes demandaient ce qu'ils avaient fait pour être écarté. On leur a dit que cela venait de dehors et qu'on n'avait pas d'information sur les changements. On leur a dit que c'est expérimental et que cela part de l'idée que la charge des condiments et autres repose sur les femme,» Comité villageois 1

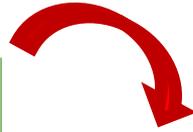
« C'est une exigence du projet. On a pensé qu'il n'y a pas assez de femmes veuves. Il y avait donc nécessité de prendre des épouses. » Comité villageois

« Les comités villageois sont allés dire aux ménages que c'est une exigence de la BM, donc soit tu acceptes soit tu sort. La liste est venue du projet, on ne sais pas sur quelle base, au hasard peut être. » Comité communal 1

# 1 | L'information communiquée sur cette innovation reste incomplète

**L'information sur les modalités et critères de sélection des ménages concernés par la mesure n'est pas véhiculée, ni aux comités ni aux ménages.**

- Les listes des ménages où opérer le changement de bénéficiaire ont été délivrées ex cathedra par le programme, sans explication sur le processus d'identification et de sélection de ces ménages.



**De fait, cette sélection a donné lieu à différentes spéculations**

- Certains comités ont pu comprendre qu'il s'agissait d'une sélection aléatoire,
- D'autres imaginent divers critères « objectifs » :
  - ✓ Chefs de ménages infirmes, inactifs, très pauvres, sans téléphone,
  - ✓ Choix de ménages où les femmes font beaucoup pour le ménage,
  - ✓ Choix de ménages dans lesquels les maris ont bénéficié d'un autre TM (Covid).

*« Eux-mêmes ne connaissent pas les ménages, ils ont quand-même fait une sélection de certains chefs de ménages qui devraient être remplacés par leurs femmes. Les gens du programme sont venus avec une liste établie des hommes qui doivent être remplacés par leurs femmes. On a expliqué cela aux délégués de ces différents comités villageois pour qu'à leur tour, ils aillent expliquer ça aux gens concernés. » Comité communal*

*« On ne sait pas comment cette liste a été établi, on n'a pas été impliqué. » Comité communal*

*« On ne sait pas comment le projet a choisi, ils ont renvoyé une liste avec des personnes à changer au sein des ménages. » Comité communal*

*« Cela vient d'en haut, on a reçu une liste de noms barrés à remplacer par les femmes. » Comité villageois*

## 2 | Les ménages n'ayant pu recevoir les transferts à la date prévue (octobre-novembre 2021) étaient encore relativement nombreux dans certains villages

Une revue des listes exhaustives des ménages bénéficiaires a été menée avec les membres des comités villageois et/ou communaux, pour établir un état de la situation dans chacun des six villages à date de l'étude (du 1<sup>er</sup> au 18 mars).

- Bancoumana est la commune qui a accusé le plus de retards, avec beaucoup de bénéficiaires n'ayant pas pu donner de numéro de téléphone lors de la constitution des listes finales, phénomène commun aux trois communes.
- Dans les villages de Gouméné et de Ngolobougou, les membres des comités sont moins au fait de la situation d'ensemble et des raisons précises des retards.

	Nb ménages bénéficiaires	Transfert oct-nov.	Transfert tardivement	Pas de numéro	Pas de compte	Pas de message	NSP
➤ Bancoumana :	124	65	43	15	1	/	0
➤ Kènièroba :	20	8	5	3	/	/	4
➤ Gouméné :	31	12	/	/	/	/	19
➤ Fondombougou :	15	11	3	1	0	0	0
➤ Massantola :	21	19	0	2	0	0	0
➤ Ngolobougou :	36	14	/	/	/	/	22

Plus de la moitié des ménages bénéficiaires ont ainsi pu disposer du premier transfert réalisé en deux tranches, fin octobre et début novembre 2021. Les ménages enquêtés ont été sélectionnés parmi ces ménages, mais les récits des comités locaux permettent de rendre compte des conséquences des ouvertures de compte plus tardives.

## 2 | Le choix d'un opérateur inconnu et sans présence locale a perturbé l'accès aux fonds des ménages bénéficiaires, surtout lors des premiers transferts fin 2021

- Le choix de transferts par mobile money a donné lieu à un appel d'offre remporté par Sama Money, un opérateur diversement représenté sur le territoire.
- Le programme prévoyait un déploiement du réseau Sama Money en préparation du premier transfert, avec l'objectif de bénéficiaires à moins de sept km d'un point de retrait. Mais lors du premier transfert, en octobre-novembre 2021, aucun point de retrait n'était présent et opérationnel dans les trois communes.
- L'opérateur était encore totalement inconnu des élus communaux, des membres des comités et des populations. Les explications données, lors de la présentation du programme, sur le mode de retrait se limitaient au fonctionnement d'un compte mobile money.

*« On nous a dit que ça serait transfert monétaire direct par téléphone depuis le début. Ils ont dit que si on a des puces comme Malitel ou Orange, que ça ne change rien. Nous, on pensait que peut-être ceux qui ont Orange, ils vont faire Orange Money, ceux qui ont Malitel, ils vont faire Mobicash. On ne connaissait pas Sama Money, on ne savait pas que Sama Money peut se faire avec les deu puces. Quand on nous a dit que même si vous avez Télécel ou autre, qu'on peut faire le transfert avec ces numéros, moi-même, je me demandais : quel est l'opérateur qui pourra faire ça ? »* Comité communal

- **Les premiers SMS reçus ont fait l'objet d'interrogations, voire de suspicion, de la part des bénéficiaires comme des comités**

*« Les numéros donnés étaient des numéros inscrits à orange money, mais à notre grande surprise ils ont envoyés un message en disant un compte a été ouvert pour vous à SAMA money, c'est après qu'ils ont effectué le transfert. »* Comité villageois

## 2 | L'explication du système et la mise en œuvre des retraits ont été largement pilotés au niveau local, avec une faible intervention du niveau cercle ou national

**Bien que l'imminence d'un transfert ait été communiquée aux élus et comités locaux par le programme, ceux-ci ne connaissaient pas les dates précises de transfert.**

De plus, plusieurs années s'étaient écoulées depuis les opérations de ciblage et d'information/sensibilisation, et bien des ménages n'attendaient plus réellement les premiers transferts, ayant le sentiment d'avoir été enrôlés dans un « programme oublié ».

*« On ne s'attendait vraiment plus à recevoir l'argent, on se disait que le programme avait été fermé. »* Femme bénéficiaire



**Les premières vagues de transfert ont surpris aussi bien les bénéficiaires que les comités.**

**Les premiers bénéficiaires à recevoir des SMS et ayant pu les lire ont informé les membres des comités**

*« J'ai reçu un message, je ne connaissais pas Sama Money mais j'ai montré à un enseignant qui m'a dit qu'il y avait deux messages : un premier disant "vous êtes inscrit à Sama Money", un second disant que le transfert a été fait. C'est moi-même qui ai informé les gens du comité que des transferts commençaient. »* Homme bénéficiaire

*« C'est quand les gens ont commencé à dire qu'ils ont eu des messages, que j'ai regardé les messages, parce qu'on ne savait même pas comment faire pour voir s'il y avait un solde ou quelque chose. J'ai vu les messages dans la boîte de réception, donc, directement, je me suis dit que sûrement le transfert avait commencé. »* Comité communal

## 2 | L'explication du système et la mise en œuvre des retraits ont été largement pilotés au niveau local, avec une faible intervention du niveau cercle ou national

**Confrontés à une situation non maîtrisée, les comités communaux et villageois se sont activement mobilisés, avec deux domaines d'action :**

**D'une part, ils ont dû s'organiser pour faire circuler l'information jusqu'aux bénéficiaires, et pour cela :**

- **s'approprier eux-mêmes** les modalités des transferts Sama Money (codes, points de retraits, modalités de retrait) ;  
*« Je me rappelle bien, il y a quelqu'un qui a reçu un message sur son téléphone. Il m'a dit, Monsieur le maire, comme vous avez dit qu'ils vont faire le transfert par téléphone, j'ai un message ici. Mais quand il a lu Sama Money, que je ne connais pas, et qu'il a dit 45 000f francs, moi j'ai dit que je ne touche pas à ça, ça peut-être des arnaqueurs. »* Comité communal
- **informer les ménages** de l'arrivée/l'imminence des transferts ;  
*« Il y avait beaucoup de gens qui n'avaient pas le code SAMA money et quand ils tapent le code orange money, ça ne fonctionne pas, les gens commençaient à s'inquiéter. C'est nous qui avons appelé à Kolokani pour demander le code SAMA money, donc dans le village on a pu vérifier et distinguer ceux qui avaient reçu ou pas, hors du village eux ils appellent sans cesse. »* Comité villageois
- **vérifier** si les bénéficiaires avaient reçu des SMS, les lire, les interpréter ;  
*« C'est ainsi que moi j'ai commencé vraiment à appeler les gens pour leur dire, bon, montrez-moi le téléphone, ils viennent, je regarde, s'il y a l'argent, je dis que, OK, c'est bon, j'écris leurs noms sur une liste. »* Comité communal  
*« On a su que l'argent était envoyé, car le conseiller de mairie s'est déplacé pour nous informer, pour nous dire qu'il fallait informer les 26 personnes que l'argent est venu sur leurs numéros, qu'ils viennent avec leurs téléphones pour que je vérifie si réellement tout le monde a reçu. C'est comme ça que nous, on a été informés du transfert de l'argent. »* Conseiller villageois  
*« Le Monsieur que avez vu vient me voir tous les deux jours pour me demander de vérifier dans son téléphone si le code est arrivé, jusque là il n'a rien reçu. »* Comité villageois

### Au sein de notre échantillon qualitatif :

- Aucun bénéficiaire ne connaissait l'opérateur Sama Money au moment des premiers transferts
    - Et certains pensaient que le compte ouvert pour les transferts étaient un compte Orange Money, voire leur compte Orange Money
  - 40% des bénéficiaires nominaux n'ont pas conscience d'avoir réceptionné un SMS.
    - Certains d'entre eux après avoir consulté en vain leur compte Orange Money
  - Parmi les 60% ayant conscience d'avoir reçu un SMS, pratiquement personne ne l'a lu soi-même.
    - La grande majorité eu recours à un « lettré » (l'enseignant du village, un voisin scolarisé) ou à un membre du comité pour :
      - Savoir si un SMS leur avait effectivement été envoyé...
      - ... le cas échéant, en lire le contenu...
      - ... et leur indiquer la "marche à suivre".
- Presque les deux tiers des ménages bénéficiaires déclarent avoir été informés par le conseillers
- Les autres cas relèvent de l'information entre amis, voisins, surtout dans la commune de Guihoyo (50% des ménages), où certains bénéficiaires ont précocement identifié les SMS qu'ils ont reçus

## 2 | L'information a été très largement délivrée aux hommes, rarement directement aux femmes

Au sein de notre échantillon qualitatif :

- Les hommes, qu'ils soient bénéficiaires nominaux ou non, ont systématiquement été informés, par les conseillers majoritairement, sinon par des amis ou voisins.
- Les femmes ont été diversement informées selon leur statut (bénéficiaire ou conjointe) :
  - Toutes les femmes bénéficiaires nominales ont été informées de l'arrivée des transferts, par les comités ou sinon par leur mari ;
    - Seule une femme bénéficiaire nominale fait l'objet d'une information par un proche, ce qui confirme le caractère exceptionnel de l'information des femmes par les réseaux coutumiers.
  - Seulement la moitié des conjointes d'hommes bénéficiaires nominaux ont été informées.

*« Quand l'argent a été envoyé, ceux qui sont en charge nous ont informés, et quand l'argent a été envoyé à travers le téléphone qu'ils nous ont donné, ils nous ont dit d'aller le retirer. Mon mari est allé prendre les 45 000 francs. » Femme bénéficiaire /*

*« Ceux qui étaient venus pour les inscriptions depuis le début du projet, j'ai gardé en tête leurs recommandations. C'est moi qui suis allé faire le retrait. » Son conjoint*

*« Lorsque mon mari est venu avec les 45 000 francs, je n'étais pas au courant. Il m'a dit à ce moment-là qu'il avait de l'argent pour compléter l'achat du bœuf, on a décidé en commun, mais je ne savais pas d'où venait l'argent. En fait il m'a dit ça il n'y a pas longtemps, ce matin-même, qu'il y'a des gens de l'organisation d'aide qui viendront poser des questions, donc qu'ils lui avaient donné une somme d'argent, qu'il avait complétée pour acheter le bœuf. » Conjointe d'homme bénéficiaire*

*« Je n'ai eu aucune information sur le programme dont vous parlez. Mon mari ne m'a rien dit à ce sujet non plus, il ne m'a pas parlé de ce projet, ou qu'il a été appuyé financièrement par un projet, rien du tout. Donc, je n'en sais rien. » Conjointe d'homme bénéficiaire*

## 2 | L'information sur le transfert a fait l'objet d'une certaine discrétion, ce qui rejoint les attentes des bénéficiaires

Un tiers des bénéficiaires ne peut se prononcer sur la diffusion de l'information.

Parmi ceux qui expriment une opinion, hommes comme femmes, **trois quarts estiment que seuls (ou surtout) les bénéficiaires ont été informés du premier transfert**, en se basant sur le mode d'information individuelle par les comités et les SMS, et le mode de retrait.

Un quart estime en revanche que le bouche-à-oreille a largement répandu l'information dans les villages.



Les deux tiers des bénéficiaires nominaux (sans distinction hommes-femmes, ni entre communes) **préfèrent une information confidentielle**, qui permet d'éviter les faux-espoirs des autres ménages, les mécontentes, les jalousies, les sollicitations, les relances des créanciers.

	NSP	Seulement les bénéficiaires	Tout le village
Bancoumana	24%	38%	38%
Massantola	62%	38%	0%
Guihoyo	22%	66%	12%
Total	36%	48%	16%

*« J'ai informé les gens du comité que des transferts commençaient. Ils l'ont dit aux autres bénéficiaires, mais ensuite tout le village était informé, les rumeurs circulaient partout. »* Homme bénéficiaire

*« Il vaut mieux informer seulement les bénéficiaires, sinon ça peut susciter des espoirs chez ceux qui ne sont pas dedans. »* Femme bénéficiaire

## 2 | Les comités ont largement contribué à ce que les bénéficiaires accèdent aux fonds de ce premier transfert

D'autre part, les comités ont dû assurer la mise en œuvre d'un dispositif de retrait des fonds par les bénéficiaires, et pour cela :

- **Des missions de paiement par des agents de Sama Money ont été organisées par les mairies.**

« C'est ainsi que j'ai appelé un opérateur de Bamako, parce qu'il n'y avait pas quelqu'un ici qui faisait Sama Money, donc, lui, il est venu pour faire les paiements collectifs, les gens venaient avec leurs téléphones. » Comité communal

« Je suis allée dans la cour de la mairie, il y avait le maire, un Monsieur que je ne connaissais pas et sinon pas beaucoup d'autres gens. On attend et on va les voir quand ils appellent ton nom, ils ont regardé mon téléphone, fait des manipulations et m'ont donné l'argent. » Femme bénéficiaire

- **Organiser ces missions de paiement a nécessité d'opérer un recensement des personnes qui ont reçu un SMS, pour prévoir les fonds à distribuer. Néanmoins, les fonds disponibles des agents n'ont pas toujours permis couvrir l'ensemble des besoins et plusieurs missions ont parfois été nécessaires.**

« J'ai dit qu'en principe, ça va dans les centaines de gens à payer, mais que je suis en train de voir quels sont les gens qui ont déjà reçu le transfert. Il m'a dit qu'il avait l'argent pour environ 50 personnes, il est venu, on a pu régler 52 ou 53 personnes. Après j'ai appelé un autre opérateur, lui aussi il est venu. » Comité communal

- **Ils ont dû faciliter et/ou accélérer la création de points de retraits localement.**

« Après la mission, la direction de Sama Money nous a dit de chercher un agent dans la commune qui peut faire ce travail et c'est comme ça qu'ensemble on a cherché quelqu'un dans la commune qui fait les retraits pour nous. » Comité communal 1

« On en train de chercher un problème, on a trouvé un agent, lui, il est devenu master, il peut chercher des sous-agents, lui, il est comme fournisseur, il peut trouver des sous-agents pour faciliter ce travail dans les villages. » Comité communal 3

- **Ils ont également dû accompagner les personnes dans les démarches de retraits, voire effectuer des retraits pour certains bénéficiaires.**

« C'est le maire qui m'a demandé de venir chez lui avec mon téléphone, il a vérifié et il m'a dit que j'ai reçu 45 000 francs sur mon compte. De ce fait, il s'est déplacé pour faire le retrait à Bamako pour quelques bénéficiaires. » Femme bénéficiaire

## 2 | Les difficultés d'accès ont nécessité de nombreux déplacements, parfois à plusieurs reprises, pour enfin accéder aux fonds

### De nombreux bénéficiaires ont dû se déplacer pour vérifier l'arrivée des fonds et/ou pour accéder au transfert :

- Soit au chef lieu de commune (toutes communes),
- Soit au chef-lieu de cercle (Kolokani) ,
- Soit encore aux centres urbains les plus proches : Siby, Kangaba, parfois Bamako (Bancoumana).

« Mon mari a fait plusieurs déplacements, chez le fils du chef de village et à la mairie, car il n'a pas reçu de message alors que son nom est sur la liste. Après vérification sur un ordinateur, les gens du programme lui ont trouvé son nom et lui ont remis l'argent. » Femme bénéficiaire

« A chaque fois, on partait à Guihoyo pour voir si l'argent était tombé, trois fois on y est allés pour rien, à la fin on a envoyé le téléphone au frère de ma femme. C'est lui qui a fait le retrait, c'était la quatrième fois. » Conjoint de femme bénéficiaire

### Au sein des ménages interviewés, 73% ont dû se déplacer dans un autre village pour effectuer le retrait

Moins de la moitié des ménages habitant dans un chef-lieu de commune ont pu retirer au chef-lieu lui-même.

Les retraits ont été effectués :

- Soit (toutes communes) dans les chefs-lieux de commune,
- Soit (Kolokani) au chef-lieu de cercle,

Seulement deux ménages ont pu retirer dans leur village non chef-lieu de commune.

	Village	Chef-lieu commune	Chef-lieu cercle	Bamako
Total chefs-lieux /11	0%	45%	45%	10%
Total villages /15	13%	80%	7%	0%
Total /26	8%	65%	23%	4%

## 2 | Les démarches compliquées pour accéder aux fonds ont surdéterminé les pratiques de délégation

**Les contraintes liées au déplacement, conjuguées à des normes sociales qui impliquent plutôt les « décideurs » au sein des ménages pour des transactions financières, soit les chefs de ménage, et ainsi :**

- Les femmes ont délégué à leur mari et/ou leur fils, une à un frère,
- Les hommes ont délégué à un fils, ou commissionné un voisin, un autre bénéficiaire, les membres des comités,
- Certaines personnes ont pu effectuer les démarches elles-mêmes, parfois à l'aide des systèmes d'entraide: prêt d'une moto, d'un vélo.

**Parmi les bénéficiaires nominaux, seulement un quart des femmes et un deux tiers des hommes ont réalisé eux-mêmes les démarches de transfert :**

➤ À Bancoumana :	une femme /4,	un homme /4
➤ À Guihoyo :	deux femmes (mais avec leur mari) /4,	cinq hommes /6
➤ À Massantola :	aucune femme (délégation aux maris) /4,	trois hommes /4
➤ <b>Au total :</b>	<b>trois femmes /12</b>	<b>neuf hommes /14</b>

**Dans les trois communes, les transferts ont été presque intégralement réceptionnés par des hommes, sans que leurs conjointes (bénéficiaires nominales et surtout épouses de bénéficiaires nominaux) soient présentes et maîtrisent les modalités de réception des fonds**

## 2 | Le dispositif de retrait ne sécurise pas la réception des fonds par le bénéficiaire nominal enregistré sur les listes du programme

**Aucune disposition n'a été prise pour s'assurer que lors des retraits, qu'il s'agisse des missions de paiements ou auprès de points de vente une fois créés, les bénéficiaires nominaux reçoivent réellement les fonds.**

- **Le programme n'a pas distribué de carte, la carte SIM tenant lieu de carte via le numéro de téléphone utilisé comme identifiant.**
  - Cette information a été clairement délivrée aux bénéficiaires : se munir de son téléphone pour les retraits, condition sine qua non de l'accès aux fonds (avec le message reçu).
  - Mais l'identité du porteur du téléphone n'est pas demandée.
- **La présence des bénéficiaires nominaux au point de retrait n'est pas obligatoire.**
  - Ce qui est la règle des opérateurs de mobile money (la détention du téléphone et du code du compte faisant foi), mais pas des TM en général, qui exigent la présence des bénéficiaires lors des distributions.
  - Les délégations sont de fait acceptées et non questionnées
- **Les bénéficiaires n'ont bien souvent pas introduit de code secret personnel, or ce dernier pourrait constituer un garde-fou et/ou un garant de délégation (cf. Orange Money).**
  - Certes, exiger de créer des codes pourrait être difficile à gérer pour une population très peu alphabétisée,
  - Néanmoins, le « 0000 » automatiquement attribué aux comptes à leur création, est connu des élus, potentiellement de tous.



Pas de contrôle d'identité

Pas de norme de délégation, de « procuration » ou de nom de « suppléant »

Pas de confidentialité

## 2 | Au final, on note une faible autonomie, notamment des femmes, dans les opérations d'accès aux fonds

### Autonomie ou a minima présence et contrôle : hommes surtout, parfois certaines femmes

« Je suis partie avec mon mari à moto à Guihoyo, c'est le fils du maire qui fait Sama Money qui a fait le retrait, moi je me suis assise pour attendre. » Femme bénéficiaire

« Je n'ai pas eu de problème, sauf que je me suis déplacé jusqu'à Kolokani parce qu'il n'y a pas d'agent Sama Money au village. » Homme bénéficiaire

### Délégation partielle ou commission d'un proche : hommes et femmes

« Quand j'ai été informé, j'ai donné le téléphone à mon fils qui est allé faire le retrait avec le maire. » Homme bénéficiaire

« C'est mon voisin qui partait faire son retrait à Kolokani qui a pris mon téléphone pour faire le retrait, je lui ai donné mille francs de prix de carburant. » Conjoint de femme bénéficiaire

« J'ai envoyé mon téléphone à mon grand-frère, qui est à Guihoyo, et c'est lui qui est allé retirer l'argent. » Femme bénéficiaire

### Délégation totale : uniquement des femmes

« Je ne me suis impliquée dans rien car je ne suis pas instruite, c'est mon mari et mon fils qui ont tout fait, je savais qu'ils allaient bien faire. » Femme bénéficiaire

« C'est mon fils qui a mon téléphone, il m'a averti que le transfert était arrivé, comme à ce moment-là j'avais beaucoup d'activités, je lui ai dit de partir retirer. » Femme bénéficiaire

« Le conseiller est venu me chercher mais je n'étais pas là, il a dit à mon mari que je vienne chez lui avec mon téléphone. Il a vu que j'avais reçu le message, il m'a dit d'aller à Bancoumana. Mon mari est parti seul avec ma carte. » Femme bénéficiaire

## 2 | Ce manque d'autonomie n'a pas donné lieu à des abus ou des malversations de la part des personnes tierces impliquées

- **Les premiers transferts n'ont apparemment pas donné lieu à des cas de malversation.**
- Dans la ville de Kolokani, quelques points de retraits Sama Money ont toutefois demandé aux personnes ayant opéré les retraits des frais de retraits abusifs de 1 000 Fcfa chacun (trois bénéficiaires de notre échantillon en ont été victimes)
  - ✓ Sama Money, consulté, a confirmé que cela ne relevait pas d'une perception erronée de la part des bénéficiaires, mais bien d'une malversation opérée par certains de leurs points de vente à Kolokani.

*« Effectivement, nous avons eu une remontée de plainte relevant de nombreux cas, et nous avons constaté que certains points de vente demandaient ces frais de transferts, ce qui relève de la malversation. Nous avons donc enlevé ces points de vente de notre réseau. »* Interlocuteur Sama Money

- **Cette absence de garde-fous a été remarquée par certains membres de comités, pour lesquels elle est antagonique avec la sécurisation qu'ils associent aux transferts effectués par mobile money.** Une fois les problèmes de compréhension et de gestion initiale réglés, **le mobile money a été** crédité de l'ensemble des avantages déjà associé au mode de transferts privés connu : **simple, accessible, sécurisé.**

*« C'est une bonne solution, ça évite de circuler avec de grosses sommes d'argent, et chacun reçoit l'information de son côté, sans rassemblement de foule. »* Femme bénéficiaire

*« Au départ, le fait de faire les transferts par téléphone, c'est pour empêcher les uns et les autres de se voler. On a vu que certaines bénéficiaires ont leur puce avec leur fils et quand le paiement est fait, le fils fait le retrait et il ne donne rien à la maman. On a donc dit qu'il faut que chaque bénéficiaire ait son propre numéro. Malgré tout, on triche, parce qu'il y a beaucoup de personnes âgées, elles ont leur numéro, mais même quand on leur envoie un message, elles ne s'en rendent pas compte. En général c'est leur fils qui est au courant. Ce fils vient faire le retrait et il garde l'argent. »* Comité communal

## Section 3 : Utilisation des TM dans une perspective genre

Cette partie retrace la manière dont le premier transfert a effectivement été géré par les ménages d'hommes bénéficiaires et de femmes non cheffes de ménages bénéficiaires

1 Limites

---

2 La décision sur l'utilisation du premier TM

---

3 Qui dispose effectivement et de quelle part des TM : répartition hommes/femmes ?  
Redistribution ?

---

4 Quel usage des fonds entre consommation alimentaire, consommation ménage autres, investissement productif ?

- L'étude de l'usage des TM a été menée **après un seul transfert**.

**Au sein de notre échantillon qualitatif de 26 ménages ,  
les transferts de 45 000 F CFA par ménage correspondent au total à 1 170 000 FCFA, soit :**

- 12 transferts reçus nominalement par des femmes, soit 540 000 FCFA,
  - 14 transferts reçus nominalement par des hommes, soit 630 000 FCFA.
- Ce transfert a été majoritairement reçu lors de la période de soudure, alors que les ménages bénéficiaires étaient à la fois en insécurité alimentaire et en indisponibilité financière.
  - Cela a largement conditionné les usages, et limite la portée des conclusions que l'on peut tirer de l'analyse.
  - Les versions des deux conjoints, **concernant l'utilisation des fonds et par qui**, ont été systématiquement rapprochées et comparées, ce qui permet de vérifier leurs positions respectives sur les échanges d'information et les processus de décision.

### 3 | La répartition des fonds au sein du ménage et leurs usages ont été très largement décidés par les chefs de ménage, soit les hommes

**Les hommes décident très majoritairement de l'utilisation à faire des TM, et les épouses sont globalement d'accord**

#### **Transferts alloués aux femmes :**

Les décisions ont été prises par **les hommes en concertation avec leur épouse**, mais également parfois par le chef de ménage seul.

Presqu'aucune femme n'a décidé seule, ni du mode de partage avec son mari le cas échéant, ni des principaux usages des fonds.

*« Quand mon fils m'a dit que la mairie nous demande de passer récupérer l'argent, j'ai informé mon mari quand il est revenu de la ville. Nous avons tous les deux décidé d'investir cet argent dans les vivres, parce que c'est notre plus grand problème. » Femme bénéficiaire /*

*« Quand on a eu la première tranche, elle me l'a montré et je lui ai dit ce qu'on doit faire avec. C'est moi qui ai exigé qu'elle me présente l'argent. On nous avait dit que c'est pour aider le ménage, ce n'est ni pour ma femme ni pour moi-même parce qu'on a nos noms là-bas. Donc après qu'elle ait eu l'argent, elle est venue me le remettre. » Son conjoint*

#### **Transferts alloués aux chefs de ménage**

Les décisions ont souvent été prises par les chefs de ménage de façon unilatérale (rappel : les épouses n'étant pas toujours informées du transfert et/ou du montant et de ses enjeux).

Les chefs de ménage déclarent néanmoins majoritairement avoir décidé en concertation avec leur épouse (9/14), rarement seuls (4/14).

*« Mon mari a reçu 45 000f francs, il a dépensé 40 000 francs dans la nourriture et a utilisé le reste pour ses frais de thé. Il me l'a dit, car il a acheté du mil, ça été fait pendant l'hivernage, le mil n'était pas coupé, le grenier était vide. On ne s'est pas mis d'accord, il a pris la décision tout seul, il ne m'a pas consultée. Pour moi c'est bien, puisque à cette période y'avait pas de mil dans le grenier. Il ne m'a rien donné, même pas un franc. » Conjointe d'homme bénéficiaire*

### 3 | Les hommes gardent la main sur la majeure partie des fonds reçus

#### Les pratiques de reversement de fonds au conjoint traduisent la réelle subordination des femmes à leurs époux, conformément aux discours de respect des normes coutumières

La majorité des femmes bénéficiaires nominales a remis tout ou partie de l'argent du premier transfert reçu en leur nom propre, à leur mari,

- Avec une variation forte selon les communes : 96% à Massantola, 80% à Bancoumana, 50% à Guihoyo,
- Les femmes bénéficiaires nominales ont reversé 70% des fonds du transfert destiné aux femmes à leurs conjoints.

**Les femmes ont ainsi, au final, utilisé personnellement 15% des transferts reçus par les 26 ménages (178 000 francs).**

« Mon mari a retiré l'argent, il m'a remis 5 000 francs car j'en avais besoin. » Femme bénéficiaire

#### En revanche

Seulement un homme bénéficiaire nominal a remis une très modeste partie de l'argent du premier transfert à son épouse (500 francs),

- Les hommes bénéficiaires nominaux ont ainsi reversé moins de 0,1% des fonds du transfert destiné aux hommes à leurs conjointes.

**Les hommes ont ainsi, au final, utilisé personnellement 85% des transferts reçus par les 26 ménages (992 000 francs).**

« J'ai retiré l'argent, je n'ai rien distribué, je suis allé faire les achats. » Conjoint de femme bénéficiaire  
« Mon mari m'a donné 500 francs pour acheter du savon. » Conjointe d'homme bénéficiaire

### 3 | Les hommes gardent la main sur la majeure partie des fonds reçus

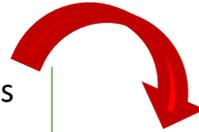
Seulement un homme bénéficiaire sur deux et une seule femme ont envisagé de redistribuer une partie, de plus très restreinte, des fonds (de 500, à maximum 2 000 francs chacun), le plus souvent en signe de gratitude au membre du comité supposé avoir « *mis mon nom sur la liste* ».

Seules quatre personnes ont redistribué au sein de leur famille (dont une fois en réponse à une sollicitation), de faibles montants (2 000 Fcfa).

Hommes comme femmes ont largement investi dans l'alimentation et les autres besoins du ménage.

- Ces usages ont été conditionnés par la période de réception de ces premiers fonds, soit la soudure.
- Sachant que le petit investissement productif (clôtures, réparation d'outils, de charrettes) est considéré par les femmes comme par les hommes comme faisant partie des besoins du ménage, puisqu'ils assurent la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

« *On n'avait plus rien à manger, on ne peut pas imaginer, un ménage rural qui n'a plus de céréales, ce transfert nous a vraiment sauvés, on a tout de suite acheté des céréales, car c'est le plus important.* » Femme bénéficiaire



**Mais...**

Si le ménage estime son stock de céréales suffisant au moment de la réception des fonds, d'autres usages pourront être envisagés, incluant ces « modestes » investissements productifs.

« *On a acheté des médicaments et des animaux, car on avait des céréales à ce moment-là.* » Conjoint de femme bénéficiaire  
« *Je discute avec mon mari pour qu'au prochain transfert, j'ai de quoi faire le grillage pour mon petit champ maraîcher.* » Femme bénéficiaire

« *J'ai négocié avec ma femme pour qu'au prochain transfert je puisse faire réparer la charrette, car ce sera au moment des récoltes.* » Conjoint de femme bénéficiaire

### 3 | La majeure partie de ces fonds a été utilisée, par les hommes comme par les femmes, pour des dépenses courantes du ménage, soit des besoins primaires

#### Usages autonomes des hommes :

- Le premier usage des hommes est alimentaire, céréales surtout (variable selon les communes, au total environ 65% des fonds).
- Le second poste de dépense a été l'investissement productif ; achat de bœufs de labour (l'argent des transferts a été ajouté à un autre montant déjà disponible), agneau, réparations de vélo, charrette, intrants agricoles, château d'eau du village (> 15%).
- La santé reste importante (env. 15%).
- La scolarité est un poste de dépense très mineur (<3%).
- On n'observe pas de différence saillante d'usages entre les hommes qui ont utilisé les transferts destinés à leurs épouses et ceux qui ont utilisé leurs propres transferts, la priorité étant donnée aux céréales dans bien des cas, sur cet échantillon réduit.

#### Usages autonomes des femmes :

- Le premier poste de dépenses des femmes est l'alimentation (céréales et condiment), soit 54% des fonds.
- La santé des enfants est le second poste (24%).
- La cotisation à la tontine, l'achat de petits ruminants (15%).
- Les frais de scolarité ont été mineurs (env. 7%).
- L'habillement (pourtant un besoin primaire du ménage) a été une dépense très peu prioritaire (<1%).

« Le chef d'UP m'a dit d'acheter aussi une chèvre, car c'est important pour l'avenir. » Femme bénéficiaire  
« J'ai aussi dépensé 2 000 francs pour acheter des chaussures pour les enfants. » Femme bénéficiaire

**Rappel : la base de calcul s'établit à 992 000 Fcfa pour les hommes, et seulement 178 000 Fcfa pour les femmes**

### Les femmes bénéficiaires nominales expriment un certain contrôle sur les fonds qui leur ont été alloués :

- Elles ont eu connaissance du transfert et de son montant (45 000 francs),
- Elles connaissent la destination ménage,
- Elles maîtrisent mieux les usages réels des fonds opérés avec « leur » transfert, même lorsqu'elles l'ont reversé à leur mari - toutes restituent les mêmes usages que leur mari,
- Elles ont un certain pouvoir de négociation, sur le transfert déjà et reçu et sur les suivants.



### En revanche

#### **Les conjointes de chefs de ménages bénéficiaires nominaux savent peu de choses sur les montants et les usages faits par leur mari.**

*« C'est mon mari qui a fait les achats de céréales et de condiments, je ne connais pas le montant. »*  
Conjointe d'homme bénéficiaire

*« Mon mari ne me dit pas d'où vient son argent, je ne sais pas s'il a reçu un transfert. »* Conjointe d'homme bénéficiaire

### 3 | 40% des femmes estiment que le fait d'être bénéficiaire a/aurait favorisé un usage des fonds exclusivement pour les besoins du ménage.

Réponse à la question : « Si votre conjoint avait reçu ce transfert/si vous aviez reçu ce transfert à la place de votre conjoint, qu'est-ce que cela aurait changé selon vous ? »

Au sein des  
ménages  
de femmes  
bénéficiaires

- 60% des femmes estiment que cela n'aurait rien changé (invoquant l'entente, leur redevabilité, mais également le fait que leur mari a compris la destination ménage des TM).
- **40% des femmes estiment en revanche que leur conjoint aurait moins investi dans les besoins du ménage** (et certaines estiment qu'elles n'en auraient pas même eu connaissance).
- La majorité des hommes prétend que recevoir à la place de leur conjointe n'aurait rien changé, car leur conjointe leur aurait remis les fonds, qu'ils auraient également investi dans le ménage.
- **Néanmoins, deux hommes (dont un ayant laissé son épouse autonome dans les usages) reconnaissent qu'ils n'auraient pas tout utilisé dans les besoins du ménage.**

- 100% des hommes prétend que cela n'aurait rien changé, car leur conjointe leur aurait remis les fonds, qu'ils auraient investi dans le ménage.
- 60% des femmes estiment que recevoir à la place de leur conjoint n'aurait rien changé.
- **40% des femmes estiment en revanche qu'elles auraient plus investi dans les besoins du ménage.**

Au sein des  
ménages  
d'hommes  
bénéficiaires



### 3 | Témoignages de femmes et d'hommes sur la différence d'usages du premier transfert selon qui l'aurait reçu

**Si votre conjoint avait reçu ce transfert, qu'est-ce que cela aurait changé selon vous ?**

#### • **Au sein des ménages de femmes bénéficiaires**

« Je n'aurais pas été contente si mon mari avait été le bénéficiaire, car lui l'aurait peut-être utilisé autrement, l'argent ne serait pas tout allé dans le ménage, et je ne l'aurais pas su. » Femme bénéficiaire

« Si mon mari avait reçu, ça n'aurait pas changé grand-chose sauf qu'il allait peut-être se croire propriétaire de cet argent et, au lieu d'acheter deux sacs de riz, il n'en aurait acheté qu'un seul. » Femme bénéficiaire

« C'est la même chose, mais si mon mari avait reçu, je n'en aurais rien su. Il allait quand même acheter de la nourriture. » Femme bénéficiaire

« Si je recevais les transferts, je garderais une partie pour moi. » Conjoint de femme bénéficiaire

« J'aurais mis dans autre chose, pas tout dans les céréales. » Conjoint de femme bénéficiaire

« Si ça avait été moi le bénéficiaire, ça n'aurait rien changé, puisque ma femme m'a remis tout l'argent. » Mari de femme bénéficiaire

#### • **Au sein des ménages d'hommes bénéficiaires**

« Si j'avais reçu l'argent, j'aurais acheté des céréales. » Conjointe d'homme bénéficiaire

« Ça n'aurait rien changé si j'avais été la bénéficiaire, car j'aurais remis l'argent à mon mari pour qu'il achète des céréales. » Conjointe d'homme bénéficiaire

« Pas de changement, elle m'aurait remis l'argent pour les dépenses du ménage. » Homme bénéficiaire

« Ça n'aurait rien changé, car je fais confiance en ma femme, elle aurait tout dépensé pour le ménage. » Homme bénéficiaire

« Si j'avais reçu l'argent, j'aurais aussi tout dépensé pour les besoins du ménage. » Conjointe d'homme bénéficiaire

« Elle m'aurait donné l'argent si je lui avais demandé. » Homme bénéficiaire

# Conclusions et recommandations

**Rappel : l'objectif de l'innovation genre du programme est que les transferts monétaires soient utilisés pour les besoins du ménage. Impliquer des femmes comme bénéficiaires directes découle de la perception, au niveau national, que ces dernières utilisent plus que les hommes leurs ressources dans les besoins du ménage.**

**Néanmoins, cette innovation suscite des doutes, les autorités locales et les chefs de ménage étant supposés réagir négativement et invoquer une remise en cause des statuts familiaux.**



## Trois principaux enseignements de l'étude :

- 1. L'usage réel du 1<sup>er</sup> TM ne répond que partiellement aux objectifs du programme : les transferts ont largement été utilisés pour les besoins du ménage, pour autant les hommes ont conservé la mainmise réelle sur les transferts.**
- 2. Dans ce contexte, les chefs de ménage ont adopté une attitude pragmatique, entre acceptation de principe et contrôle de fait.**
- 3. La formulation et la mise en œuvre du programme desservent la dimension genre et n'ont pas réellement permis l'appropriation de l'innovation par les femmes.**

# Premier résultat : l'usage du 1<sup>er</sup> TM répond partiellement aux objectifs du programme

## **1.1. Les hommes ont eu un fort pouvoir de décision et ont été les principaux utilisateurs d'une très grande partie des fonds.**

Les décisions sur l'attribution et l'usage des TM restent très largement masculine. Les femmes ont intégré leur position statutaire inférieure et largement délégué la réception et l'usage des fonds qui leur étaient normalement destinés.

## **1.2. Le premier transfert a massivement été utilisé pour un usage ménage.**

La façon dont le premier transfert a été utilisé, et la concertation manifeste des conjoints quant à son utilisation au sein ménages où les épouses en étaient les bénéficiaires nominales, indique ainsi clairement que la destination « ménage » clairement communiquée a canalisé les usages, certainement de certaines femmes, mais surtout de bien des hommes, vers les besoins primaires du ménage (alimentation, santé, éducation). Elle a fourni de fait à certaines femmes une légitimité à engager, a minima un dialogue, a maxima une capacité de négociation, avec leurs maris.

Concernant l'usage réel des transferts monétaires par les ménages, le fait que l'étude ait été menée après le tout premier transfert, de plus en période de soudure, a constitué un biais dont il faut tenir compte. Les usages décrits ont certainement été spécifiques à ce transfert, et peu généralisables aux transferts suivants, notamment dans la durée.

→ Le dispositif spécifique a nécessité un rodage à la fois pour les acteurs du programme et les bénéficiaires, avec des problèmes qui vont sensiblement s'atténuer à l'avenir, puisque les gens apprennent le plus souvent de la pratique.

→ Hors période de soudure, les priorités des ménages vont évoluer, et notamment celles des hommes et des femmes pourraient diverger, ce qui pourrait influencer sur les usages et augmenter les tensions entre époux.

→ Pour autant, aucune prévisibilité possible des TM donc de planification et d'investissement dans l'avenir.

## 1.3. Malgré tout, les femmes bénéficiaires ressortent largement gagnantes de cette opération de TM.

### Le fait d'être bénéficiaires nominales procure aux femmes des avantages indéniables.

Les femmes bénéficiaires nominales, quel que soit leur degré de maîtrise des démarches de réception des fonds et de la décision des usages qui en ont été faits, sont plus informées que les épouses d'hommes bénéficiaires du programme de transfert lui-même et d'un certain nombre de ses modalités et contours.

- Mieux informées du programme, se sentant légitimement (au moins partiellement) détentrices des fonds alloués, et conscientes que ceux-ci sont destinés à couvrir les besoins du ménage, les femmes bénéficiaires expriment une meilleure complémentarité et de meilleurs échanges au sein du couple (concertations), ce qui constitue une amélioration de leur condition au sens de la dimension genre.
- Avec, toujours, le risque que les hommes se déchargent encore plus sur leurs épouses en contrepartie de leur « avantage », mais avec un bien meilleur pouvoir de négociation de la part de ces dernières. De fait, un rééquilibrage de certaines relations statutaires autour des TM féminins.
- Les conjointes des hommes bénéficiaires nominaux sont souvent peu informées du fait même que leur mari ait reçu un transfert, et surtout très peu impliquées dans les décisions sur les usages.

# Deuxième résultat : l'utilisation réelle qui est faite des TM est très cohérente avec le contexte d'intervention du programme

## 2.1. Le contexte est socialement conservateur.

Les normes de genre coutumières régissent la vie économique et sociale des ménages. L'organisation statutaire de ces derniers qui suppose la subordination des épouses vis à vis de leur mari, demeure très vivace. Elle n'est pas contestée et est au contraire constamment réaffirmée, revendiquée par les femmes aussi bien voire plus que par les hommes. Au sein de cette organisation, le rôle des femmes est clairement défini comme un « appui » au mari, à travers deux modes de participation :

- Des fonctions productives ou domestiques sur certains postes traditionnellement considérés comme féminins (certaines cultures, les activités ménagères dont la cuisine et les soins aux enfants),
- Une contribution en relais du chef de ménage quand lui-même a épuisé ses ressources.

Le rôle des femmes, quelle que soit son importance réelle, est qualifié de secondaire (appui, complément, aide), en corollaire au principe de subordination. Reconnaître le rôle économique des femmes, leur accorder une capacité de capitalisation, est manifestement perçu comme un risque de perte de pouvoir des hommes. Cette réaffirmation permanente des normes statutaires cache néanmoins une évolution des contributions réelles des hommes et des femmes dans l'économie des ménages, à la fois en production de ressources et en termes de prise en charge des besoins.

# Deuxième résultat : l'utilisation réelle qui est faite des TM est très cohérente avec le contexte d'intervention du programme

## 2.2. La mutation économique rééquilibre les contributions des hommes et des femmes.

Les contributions féminines (production de ressources et prises en charge de besoins traditionnellement associés à la fonction masculine) sont de plus en plus importantes. D'une part, les ménages comptent toujours, voire de plus en plus d'enfants, ce qui accroît fortement le besoin. D'autre part, les hommes rencontrent des difficultés croissantes pour assurer leur part de production des ressources, du fait :

- De l'impact du changement climatique sur les productions agricoles,
- Des difficultés qu'ils rencontrent pour exercer des activités connexes sur un marché de l'emploi local très restreint et limité pour les personnes les plus pauvres à de petites activités laborieuses,
  - o Et de leurs réticences à exercer certaines activités jugées dégradantes pour un « chef de famille » (et/ou qui signent socialement sa qualité de pauvre ou d'incapable),
- De leur capacité d'épargne de plus en plus limitée pour initier des activités parallèles.

Les femmes sont souvent les premières affectées par les difficultés du ménage, ce qui les entraîne dans un cycle chronique de décapitalisation, et crée un besoin fort de sécuriser le lendemain, notamment via les systèmes de trésorerie que peuvent être les tontines ou le petit bétail/la volaille.

Les capacités d'adaptation et d'intégration des innovations des ménages se traduisent notamment par le niveau de diffusion et de maîtrise de la téléphonie mobile (pour communiquer, et des services de mobile money.

- ✓ La pratique s'est imposée et a été adopté par presque tous les chefs de ménage, et déjà certaines de leurs conjointes ;
- ✓ Bien que la majorité d'entre eux en maîtrisent mal la technique, hommes comme femmes peuvent facilement recourir à l'assistance de tiers (au sein de la famille, relations, agents Orange Money eux-mêmes),
- ✓ L'appréciation de ce système est unanime, notamment car il permet la discrétion des opérations,
- ✓ Et de ce fait, le mobile money est considéré comme un support très adéquat pour les TM.

## Deuxième résultat : l'utilisation réelle qui est faite des TM est très cohérente avec le contexte d'intervention du programme

### 2.3. Dans ce contexte, les hommes ont réagi avec un certain pragmatisme et ont composé avec les innovations.

Le fait que les femmes jouent aujourd'hui un rôle important, et même déterminant pour la survie des ménages ou l'amélioration des conditions de vie, est unanimement reconnu. La tendance vers un rééquilibrage du poids économique ne s'accompagne pas pour autant de revendications de pouvoir par les femmes.

Les chefs de ménage s'accommodent d'autant mieux de l'introduction des transferts « ménages » alloués à leurs épouses, qu'ils en maîtrisent tout le processus. Les hommes sont déjà acquis et favorables aux appuis de type AGR, qui permettent aux femmes d'avoir plus de ressources personnelles (diversification des activités et/ou gains en productivité), sachant que ces ressources sont canalisées vers les besoins du ménage, et, bien souvent, viennent suppléer aux ressources du chef de ménage. Selon le principe des règles statutaires, il est jugé anormal d'allouer des ressources à vocation alimentaire à des femmes plutôt qu'à des chefs de famille.

L'acceptation pragmatique des hommes a été favorisée par la façon dont la dimension genre a été présentée, le discours social autour de l'innovation confortant ainsi, de multiples façons, le statut hommes/femmes.

- ✓ Elle a été présentée comme une donnée imposée par le programme, ce n'est ainsi pas une revendication des femmes.
- ✓ La démarche de présentation explicative, associée à un dialogue avec les autorités locales et les chefs de ménage, a modéré le caractère injonctif.
- ✓ Les conseils donnés aux femmes pour qu'elles respectent l'objectif de ces TM a également pu rassurer les hommes.

Le fait que les chefs de ménage qui ont dû effectivement « se faire remplacer par leurs femmes » n'aient pas exprimé de plainte, alors même que d'autres chefs de ménages restaient dépositaires (et donc propriétaires) de ces mêmes transferts, traduit une acceptation de fait.

# Troisième résultat : la dimension genre a été insuffisamment portée par le dispositif de mise en œuvre du programme

**La formulation du programme a intégré le genre de façon relativement ambiguë.**

**3.1 Certains éléments du programme ont été conçus avec une crainte des réactions négatives que l'innovation genre pouvait susciter.**

Ceci se manifeste en premier lieu sur le plan de la communication.

- L'introduction de cette dimension genre est présentée par le niveau national et le niveau local, tantôt une contrainte du bailleur, tantôt une « expérimentation », aucun acteur n'en assumant ainsi, ni la responsabilité, ni le caractère définitif.
- Aucune activité de communication n'a été envisagée en direction des femmes, ce qui révèle une certaine frilosité du programme.

Par ailleurs, le dispositif de transferts monétaires avec l'innovation mobile money pourrait effectivement permettre à tous les bénéficiaires un accès facile vu le niveau de maîtrise de la téléphonie mobile de tous dans les villages aujourd'hui, quel que soit le sexe. Néanmoins, les problèmes d'accessibilité/déploiement constituent une contrainte majeure, mais, possiblement résolus à l'avenir pour les prochains transferts suite aux ajustements prévus et à l'expérience acquise.

Les diverses composantes du dispositif, incluant les conseils donnés, contribuent à enlever toute maîtrise aux femmes et de les confirmer comme subordonnées à leurs maris.

# Troisième résultat : la dimension genre a été insuffisamment portée par le dispositif de mise en œuvre du programme

**3.2 Face aux dysfonctionnements, les acteurs locaux ont improvisés avec des procédures un peu laxistes quant au respect des règles.**

**- Le programme n'a pas distribué de carte (le téléphone tient lieu de carte).**

- Cette information a été clairement délivrée aux bénéficiaires : se munir de son téléphone pour les retraits, condition sine qua non de l'accès aux fonds (avec le message reçu).
- Mais l'identité du porteur du téléphone n'est pas demandée.

**- La présence des bénéficiaires nominaux au point de retrait n'est pas obligatoire.**

- Ce qui est la règle des opérateurs de mobile money (la détention du téléphone et du code du compte faisant foi), mais pas des TM en général, qui exigent la présence des bénéficiaires lors des distributions,
- Les délégations sont de fait acceptées et non questionnées.

**- Les bénéficiaires n'ont bien souvent pas introduit de code secret, or ce dernier pourrait constituer un garde-fou et/ou un garant de délégation (cf. Orange Money)**

- Certes, exiger de créer des codes pourrait être difficile à gérer pour une population très peu alphabétisée,
- Néanmoins, le « 00000 » automatiquement attribué aux comptes à leur création, est connu des élus, potentiellement de tous.

**Cette situation a permis de relever les défis mais a créé des précédents qui peuvent s'avérer fâcheux, au fil des TM suivants :**

- **des opportunités d'abus, de détournements,**
- **et par ailleurs autorisation du fonctionnement très coutumier ou les femmes passent par les hommes.**

## Troisième résultat : la dimension genre a été insuffisamment portée par le dispositif de mise en œuvre du programme, et notamment par certaines modalités de la stratégie de communication

Ainsi, malgré un contexte social plutôt favorable à l'introduction de la dimension genre, et à une large capacité du programme à l'imposer, les modalités d'intervention du programme sont clairement en faveur d'une maîtrise par les hommes de tous les aspects du dispositif (information, réception des fonds et décision quant à leurs usages). La formulation du programme est de ce fait paradoxale face aux deux innovations, dimension genre et téléphonie mobile, supposées permettre aux femmes une meilleure indépendance dans l'utilisation des fonds.

Le mode même de communication, et l'inscription au niveau local dans les modes coutumiers impliquant la reconnaissance de la subordination des épouses, permet peu l'appropriation des innovations et notamment celle du genre par ces dernières. Et explique également en partie leur (très) faible niveau de connaissance du programme. L'implication des femmes dans les processus d'information est ainsi clé dans la mise en œuvre d'un programme sensible à la question genre.



**Il s'avère indispensable de travailler sur le dispositif de TM qui en l'état constitue une entrave à la maîtrise des femmes dans l'accès aux transferts, (à l'information, aux points de retraits), pour favoriser un équilibre homme /femme encore très en leur défaveur.**

# Recommandations

## 1. Le programme doit intégrer la dimension genre de manière transversale

Le contexte ne posant pas de réel problème, le programme doit mettre en place un dispositif à hauteur de ses ambitions.

### **L'intégration plus transversale de la dimension genre peut être opérée de trois façons :**

- Sa formulation doit mieux affirmer et assumer l'acceptation de la dimension genre au niveau national,
- L'objectif de transferts destinés aux femmes plutôt qu'aux hommes doit être explicité (la couverture des besoins du ménage), sans recourir à la justification évasive d'imposition par la Banque mondiale, ou le caractère expérimental,
- La stratégie de communication doit, pour soutenir cela, à la fois développer les approches explicatives (opposées aux modalités posées parfois de façon injonctive) et tendre vers un dispositif identique d'information des hommes et des femmes.
  - Par exemple, il semble qu'on ait plus cherché à conseiller les femmes sur l'utilisation des transferts que les hommes, alors que le risque qu'elles utilisent en dehors du ménage est moindre.

### **La cible en communication doit être aussi large que possible :**

- Elle doit inclure des hommes et des femmes, et non seulement des femmes.
- Elle doit intégrer les conjoints des bénéficiaires nominaux des deux sexes, dans la mesure où informer les deux éléments du couple est le meilleur moyen de canaliser l'utilisation des TM dans le ménage.
- Elle doit inclure tous les ménages, ce qui est facteur de transparence (ce qui n'exclut pas la discrétion des messages annonçant la mise à disposition des transferts).

## 2. Stratégie de communication complémentaire : privilégier une information à l'échelle du village plutôt que des messages adressés aux individus

### **Sur les normes sociales, la concertation apparaît comme un levier important à mobiliser.**

La création de rencontres publiques apparaît plus efficace dans la perspective de faire adhérer les ménages bénéficiaires à des messages les invitant à certaines pratiques, car elle est plus engageante et plus contraignante, pour ceux qui pourraient vouloir y déroger, que les informations délivrées de façon privée et à titre personnel.

- Faire confiance au contexte et à sa capacité d'absorption des innovations, capacités des hommes et des femmes à gérer cette nouvelle donne.

### **La cible en communication doit être clairement définie comme le couple, le ménage, qui inclut l'homme et la femme :**

- La notion de ménage renvoie unanimement au cœur des usages préconisés (alimentation, besoins de conso, petits investissement).
- Le canal SMS semble faiblement pertinent, d'une part car les messages écrits sont difficilement déchiffrables par les cibles des TM, d'autre part car ce type de communication reste très privée et individuelle. Or, il est important que les messages sur l'utilisation recommandée des TM soient communiquée publiquement, en la présence des deux conjoints des ménages bénéficiaires et en même temps, ce qui sert la transparence au sein du ménage.

### **Le contenu doit être centré sur les besoins du ménage.**

- Les conseils délivrés ont été bien intégrés par ceux qui les ont reçus,
- Cette notion circonscrit la consommation alimentaire, la santé, la scolarité, et de petits investissements/épargnes pour préparer la soudure, les chocs éventuels (de petits intrants /outils de production alimentaire),
- IL apparaît faiblement pertinent de conseiller sur l'usage des TM au-delà de ce conseil.

### 3. Favoriser l'autonomie des bénéficiaires dans le retrait des transferts

**Cette autonomie peut être soutenue par au moins trois leviers :**

- **La couverture par l'opérateur** de tous les villages ou a minima l'existence de points de retraits à sept kilomètres maximum des bénéficiaires tel que prévu, est indispensable.
  - Il semble assuré que les prochains transferts avec Sama Money se dérouleront dans de meilleures conditions (compréhension de l'identité de l'opérateur, meilleure maîtrise du système de retraits), ce qui renforcera l'autonomie du ménage par rapport aux éléments extérieurs.
  - L'information sur le mode de transfert et l'opérateur, notamment auprès des femmes, est nécessaire pour améliorer encore la maîtrise de ces dernières et leur capacité à récupérer elles-mêmes les fonds.
- **Assurer une distribution de téléphones** à tous ceux qui n'en disposent toujours pas, aussi bien les hommes bénéficiaires que les femmes – au vu des listes, certainement des hommes relativement âgés.
- **Imposer certaines formalités lors des opérations de retrait.** La maîtrise assez superficielle de la technologie (codes, SMS, #600#, rend les bénéficiaires potentiellement vulnérables, (source potentielle d'abus, à terme et dans tous les cas de dépossession du ; faciliter pour faciliter éviter certaines dérives et même faciliter simplement l'appropriation du statut de bénéficiaire ce qui suppose, accès contrôlé, maîtrise, nécessité d'imposer plus de formalités, présence du (de la) bénéficiaire indispensable.